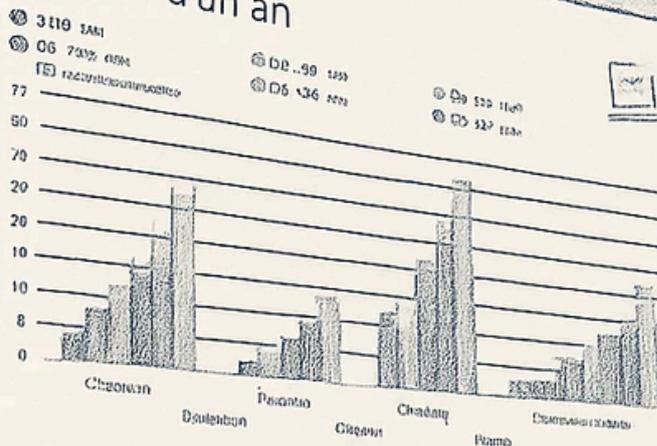


Incapacités de travail depuis d'un an

Bruxellois salariés

- 6,1% en 2011
- 9,4% en 2021
- ↗ femmes
- ↗ ouvrières
- Première cause : troubles mentaux (44%)



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

PAR LA LIGUE BRUXELLOISE POUR LA SANTÉ MENTALE

Rue Mercelis 39

1050 Bruxelles

☎ 02 511 55 43

www.lbsm.be 



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE



TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| REMERCIEMENTS..... | 5 |
| 1. CADRE GÉNÉRAL..... | 8 |
| 2. INSTANCES DE LA LIGUE..... | 13 |
| 2.1. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES | 13 |
| 2.2. MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2024 | 14 |
| 2.3. CONSEIL D'ADMINISTRATION | 19 |
| 3. L'ÉQUIPE..... | 20 |
| 3.1. LES PERMANENTS | 20 |
| 3.2. COORDINATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL | 23 |
| 4. LES ACTIONS MENÉES..... | 25 |
| 4.1 REPRÉSENTATION | 25 |
| 4.1.1. COMMENTAIRE GÉNÉRAL | 26 |
| 4.1.2. FASS | 28 |
| 4.1.3. REFORMES | 29 |
| 4.1.4. COMITÉS DE VIGILANCE | 30 |
| 4.1.5. MEMORANDUM ET LE GRAND DEBAT | 31 |
| 4.2 RECHERCHE | 32 |
| 4.2.1 RECHERCHES EN COURS OU CLÔTURÉES EN 2024 | 33 |
| 4.2.2 EXPERTISE | 34 |
| 4.2.3 RECUEIL DE DONNÉES DES SSM COCOF | 35 |
| 4.2.4 FORMATIONS | 43 |
| 4.2.5 MUTUALISATION D'UN SUPPORT LOGICIEL(S) MÉTIER(S) EN SOCIAL-SANTÉ | 43 |
| CONTEXTE | 43 |
| MISE EN ŒUVRE | 44 |

| | |
|---|-----|
| ROADMAP | 45 |
| BUDGET ET DEPENSES | 46 |
| 4.3 INFORMATION | 48 |
| 4.3.1 LES ÉVÉNEMENTS/PROJETS MENÉS OU PRÉPARÉS EN 2024 | 48 |
| 4.3.2 LES RELAIS D'INFORMATION | 51 |
| 4.3.3 DU CÔTÉ DU SECRÉTARIAT | 54 |
| 4.4. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS | 57 |
| 4.4.1 LE CARNET D'ESPACES D'ÉCHANGES 2023-2024 | 58 |
| 4.4.2 LES GROUPE DE TRAVAIL | 58 |
| 4.4.3 COORDINATIONS THÉMATIQUES | 75 |
| 4.4.4 LES TRAVAUX AVEC LE RÉSEAU | 97 |
| 4.4.5 COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS SUBSIDIÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT BRUXELLOIS | 99 |
| 4.4.6 DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE (DEQ IV) | 101 |
| GLOSSAIRE | 104 |

REMERCIEMENTS

Nous tenons ici à remercier chaleureusement à toutes les personnes avec qui nous avons eu le plaisir de collaborer cette année.

Parmi elles, Raphaëlle de Menten, Paul Jaumaux, Lionel Mergeay ont quitté le Conseil d'Administration en 2024. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement et leurs nombreux apports à la Ligue. Un merci particulier à Paul Jaumaux qui a contribué durant de nombreuses années au secteur bruxellois de la santé mentale et qui a présidé ces 3 dernières années avec clairvoyance et nuance aux destinées de la Ligue.

Fanny De Bruecker et Charlotte Wilputte qui, après 8 années, ont quitté leur poste de coordinatrices thématiques adolescence pour de nouvelles aventures professionnelles. Merci à elles pour leur volontarisme, leur énergie et la richesse du travail qu'elles ont mené tout du long de leur mandat.

Remerciements aussi à Cathy Lam, stagiaire en santé publique, pour son implication discrète et joyeuse et le travail de qualité qu'elle a fourni tout au long de son stage et à Joël Gires, de l'Observatoire de la Santé et du Social qui collabore sur une recherche avec la Ligue.

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous trouverez en ces pages un aperçu du travail abattu par l'équipe, les coordinations thématiques et les groupes de travail de la Ligue. Cela reste un aperçu, car le rapport dit peu sur tout ce qui a été réalisé pour permettre ces résultats. Il ne dit pas non plus le contexte politique qui s'est alourdi au fur et à mesure de l'année.

2024 a été en effet une année électorale, avec une première partie dédiée à la campagne, aux débats, à un patient travail de récolte des besoins et d'approche des politiques pour les sensibiliser non seulement à la santé mentale, mais aussi et surtout aux approches en cours sur le terrain. Il s'agit en effet d'aller au-delà des slogans, des effets de mode, des représentations souvent tronquées, pour faire entendre les besoins présents dans la population, tels qu'ils s'expriment, et la recherche constante d'adéquation des réponses par les professionnel·les qui se dévouent chaque jour pour écouter, soigner, accompagner.

Les élections ont été suivies par de longues tractations aux différents niveaux de pouvoir. Avec un premier accord du côté wallon et de la Communauté Française, puis, beaucoup plus tard, au niveau Fédéral. Ces accords sont sources d'interrogations et d'inquiétudes. L'heure est au retour du discours sur l'austérité, alors que la précarité sociale, économique et psychique s'étend. Au-delà des slogans, quelles mesures concrètes seront effectivement prises, et avec quels effets sur le terrain ? Au moment d'écrire ces lignes, la situation au niveau fédéral est très problématique : les décisions prises début 2025 annoncent une fragilisation supplémentaire de publics déjà en difficultés, et donc des effets délétères sur leur santé mentale. C'est toute la contradiction d'un accord qui met enfin en avant une section dédiée à ce pan spécifique des soins de santé, tout en faisant ailleurs des annonces aux conséquences néfastes.

Toujours à l'heure d'écrire ces lignes, la situation politique à Bruxelles reste bloquée. Ce qui signifie concrètement que de nombreuses associations doivent puiser dans leurs réserves, stopper des projets, licencier du personnel, faute de réponse à leurs demandes de (reconduction de) subsides. La 2e partie de 2024 a ainsi été consacrée à défendre nos membres et nous associer à d'autres secteurs pour réclamer à tout le moins des mesures provisoires pour limiter la casse. Ce contexte de grande insécurité a rajouté une couche de mécontentement et les manifestations se sont multipliées. Le champ de la santé mentale y prend une part de plus en plus active, constatant combien les personnes qu'il accompagne sont marquées et combien les équipes elles-mêmes sont mises en difficultés.

Dans le même temps, les réformes annoncées (PSSI et révision du décret de l'ambulatoire) sont entrées en œuvre, avec des effets divers que la Ligue tente de suivre au mieux.

En interne, la Ligue a suivi un mouvement inverse : après une première partie d'année compliquée vu la charge de travail et la petitesse de la taille de l'équipe, l'automne 2024 a été marqué par de nouvelles forces vives, avec l'ouverture de 3 postes, le 1er consacré aux missions de fédération de la Ligue et rendu possible grâce à l'engagement des Services de Santé Mentale eux-mêmes, les 2 autres grâce à un subside lié aux accords du non-marchand et dont on espère une reconduction en 2026. Ces arrivées ont permis à l'équipe de gagner en dynamique pour aborder les prochaines années qui s'annoncent à tout le moins complexes.

Le travail ne manque pas, mais il reste toujours aussi passionnant.

Bonne lecture !

Yahyâ Hachem Samii, directeur

1. CADRE GÉNÉRAL

Héritière de la Ligue Nationale Belge d'Hygiène Mentale, l'ASBL a été créée en 1977 sous le nom de Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, avec comme mission de **promouvoir les questions, enjeux et pratiques de santé mentale**, notamment par l'organisation **d'espaces et temps d'échanges**. Depuis début 2019, elle est aussi la Fédération des Services de santé mentale (SSM) agréés par la Commission Communautaire Française (COCOF¹) à Bruxelles².

La santé mentale est une composante essentielle de la santé, qui permet à chacun d'être en lien avec soi-même, de vivre avec les autres, de faire face aux difficultés de la vie, d'investir son environnement, de créer, de participer et contribuer à la vie en société, y compris de façon atypique. La santé mentale ne se réduit pas à l'absence de maladie : bon nombre de personnes sont atteintes d'un trouble mental mais parviennent à vivre de façon satisfaisante avec, si besoin, une aide appropriée.

Dans ce cadre, la Ligue veut **promouvoir la santé mentale en développant les liens, la concertation et l'élaboration entre professionnels, publics et politiques** en matière de santé mentale et en portant les constats, demandes et **revendications de ses membres** auprès des responsables concernés. Elle veut contribuer à changer ce qui nuit à la santé mentale et à rendre plus visible ce qui y contribue.

La Ligue **défend une conception** de la santé mentale qui considère la personne dans sa globalité, en tenant compte de multiples facteurs (psychiques, biologiques, culturels, socio-économiques, ...) déterminant ses difficultés. Elle soutient la diversité des formes d'interventions et des intervenants, qui offre le choix entre différentes modalités et donc une plus grande accessibilité pour tous·tes. Elle défend et promeut une éthique qui considère chaque intervention comme un dialogue original, au travers d'une rencontre spécifique où chacun·e est partenaire de la relation et où les choix de la personne sont au cœur du processus de soin.

¹ Vous trouverez en fin de rapport un Glossaire reprenant les acronymes utilisés.

² Les 22 services agréés auxquels s'ajoutent 2 services subsidiés en initiative et qui restent depuis longtemps en attente d'agrément.

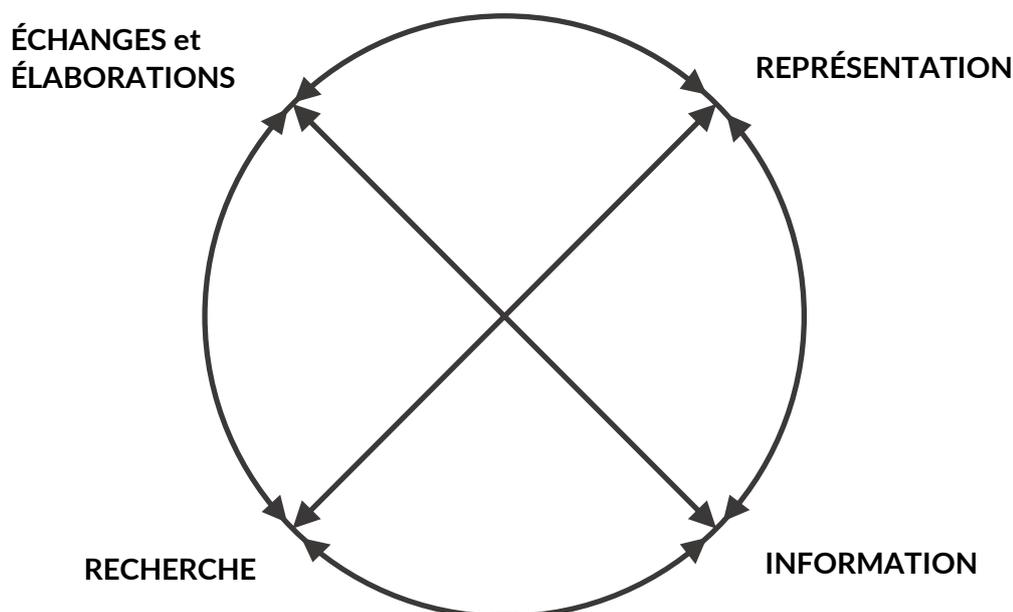
La Ligue est d'abord un **lieu d'échanges et d'élaborations**. Elle accueille, soutient ou organise des groupes de travail qui réunissent chaque semaine des dizaines de travailleurs·euses de terrain autour de thématiques en lien avec la santé mentale. Ces personnes sont issues de nombreux secteurs de travail, publics ou privés, recouvrant des champs aussi divers que l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, accompagnement des personnes âgées, l'aide aux personnes en exil, aux personnes en grande précarité, aux personnes souffrant d'addictions, etc. Elles discutent de leurs pratiques, des contextes dans lesquels elles doivent agir, des politiques menées ou de celles souhaitées pour une meilleure réponse aux besoins de la population.

Elle **participe, soutient ou organise** des espaces de coordination, des séminaires, des séances d'information et de formation, formule des recommandations et suit les politiques menées en santé mentale à Bruxelles, en Belgique et ailleurs. Elle **prend position** sur les enjeux de la santé mentale et essaie d'améliorer la compréhension de ces enjeux.

Elle **représente** les services dont elle est la fédération et se concerte avec les autres instances représentatives, tant en santé mentale que de l'ambulatoire dans son ensemble.

À l'écoute des préoccupations qui traversent le champ de la santé mentale, elle cherche à les traduire en question de recherche et **mène des études** sur base de données quantitatives et qualitatives récoltées par et auprès des acteurs·trices de terrain. Enfin, la Ligue est un **vecteur d'information et de sensibilisation**, auprès des professionnels·les, du public et des politiques.

Afin de répondre à sa finalité, la Ligue remplit **4 missions principales**



Ces **4 missions** se répondent et se retrouvent réunies dans les différentes actions menées par la Ligue.

1. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS :

- Être à l'écoute des acteurs de terrain et soutenir l'élaboration collective,
- Mettre en place des espaces participatifs,
- Assurer l'organisation et la mise en œuvre des coordinations thématiques et de groupes de travail en partenariat avec les services qui détachent des personnes pour ces travaux,
- Mettre les acteurs bruxellois en réseau,
- Faciliter l'organisation des secteurs impliqués,
- Pouvoir susciter et/ou alimenter le débat sur les problématiques traitées,
- Pouvoir susciter et/ou alimenter les échanges entre acteurs politiques et acteurs de terrain,
- Être à l'écoute de nouvelles pratiques,
- Soutenir les acteurs·trices de terrain,
- Contribuer à faire évoluer les secteurs concernés.

2. REPRÉSENTATION :

- Prendre position sur les enjeux de la santé mentale,
- Influencer la compréhension et la prise en considération de la santé mentale,
- S'impliquer dans les différents lieux d'échange, de concertation et de décision en matière de santé mentale et d'ambulatoire à Bruxelles,
- Intégrer et veiller à ce qu'une place soit donnée à la parole et les idées des premiers concernés dans les actions et débats des secteurs et des politiques impliqués,
- Favoriser l'approche *Bottom-up* et les pratiques qui reconnaissent et prennent en compte la parole et les idées des premiers concernés,
- Fédérer et représenter les services de santé mentale en COCOF auprès des politiques, de l'administration et des espaces de concertation sociale.

3. RECHERCHE :

- Être à l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, pour les traduire en question de recherche,
- Mener de façon objective et rigoureuse des enquêtes, études, recherches qui, sur base de méthodologies et de données scientifiques, aident à la compréhension des problématiques traitées, produisent des analyses et aboutissent à des recommandations,
- Assurer une veille scientifique,
- Collecter les données utiles,
- Développer une expertise sur la situation bruxelloise, en lien avec les acteurs de terrain ainsi qu'avec les travaux menés sur les plans nationaux et internationaux,
- Articuler les enjeux politiques et les pratiques cliniques.

4. INFORMATION :

- Diffuser les travaux sur les problématiques traitées, tant ceux de la Ligue que ceux d'autres acteurs, à destination des professionnels, des politiques et du grand public,
- Assurer une veille sur l'actualité et les initiatives en cours,
- Mettre à la disposition des acteurs de terrain les informations et outils utiles à leurs actions,
- Organiser et coorganiser des séminaires, journées d'études, colloques sur des thématiques qui mettent en lumière des questions, problématiques, enjeux, pratiques et perspectives en santé mentale,
- Effectuer un travail de vulgarisation pour faciliter l'accès de tous aux connaissances sur la santé mentale,
- Sensibiliser les acteurs sur certains besoins moins connus ou traités, notamment par le biais de colloques ou journées d'études,
- Sensibiliser le grand public sur les problématiques traitées, leurs réalités et les actions entreprises,
- Fournir au grand public les éléments utiles pour alimenter le débat démocratique et les innovations sur les problématiques traitées.

Si on se réfère au décret de l'ambulatoire établi en 2009 par la COCOF, 7 missions nous sont dévolues (art.142). Elles se retrouvent dans les 4 axes ci-dessus comme suit :

| | Echanges et élaborations | Représentation | Recherche | Information |
|--|--------------------------|----------------|-----------|-------------|
| 1° offrir son aide et ses conseils à ses affiliés | X | | X | X |
| 2° développer les échanges et les réflexions entre ses affiliés | X | | X | |
| 3° coordonner et promouvoir les actions menées par ses affiliés | X | X | | X |
| 4° assurer la diffusion de l'information parmi ses affiliés et relative à ses affiliés | | | | X |
| 5° développer une coordination avec les autres organismes de la Santé, de l'Action sociale, de la Famille et de la Cohésion sociale, sans exclure d'autres partenaires | X | X | | |
| 6° promouvoir la formation continue des travailleurs de leurs affiliés | X | | | X |
| 7° effectuer des travaux de recherche, d'enquête, d'étude et de publication en matière sociale / de santé | | | X | X |

2. INSTANCES DE LA LIGUE

2.1. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'**Assemblée Générale** (AG) est composée de personnes morales reconnues, actives en matière de santé mentale.

Les **AG participatives** ou **Forums** restent des lieux importants pour échanger sur les questions et enjeux en cours. Ces temps de rencontre permettent de renforcer des liens internes plus dynamiques entre membres, CA et permanents de la Ligue, de suivre les évolutions des besoins et des situations, d'être conscientisés sur les très nombreux débats d'actualité, et de prendre part aux actions qu'il convient de mener.

L'AG ordinaire s'est réunie le 25/03. Elle a acté la perte d'un membre : Rezone s'est en effet dissoute, suite aux réformes liées au PSSI, ses missions ayant été reprises par Brusano.

La Ligue comptait 56 membres au 31/12/2024.

En ce qui concerne les Forums, 2 séances se sont tenues les 16 et 18 avril pour expliquer les différentes réformes survenues en COCOF : celle du décret de l'ambulatoire social-santé et celle du PSSI. Les rencontres se sont tenues au Service Social Juif et ont rassemblé chaque fois une quarantaine de personnes issues des équipes membres.

Des membres de l'équipe et du CA se sont également mis au travail pour un forum en 2025 sur les priorités de la Ligue. Plusieurs réunions se sont tenues mensuellement à partir d'octobre.

2.2. MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2024

| SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS | | |
|---|--|------------------------------|
| AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE | | |
| A.N.A.I.S. | Avenue Maréchal Foch 35, 1030 Schaerbeek | 02 242 11 36 |
| Centre Chapelle-aux-Champs ASBL | Clos Chapelle-aux-Champs 30/3049, 1200 Bruxelles | 02 764 31 20 02 764 31 43 |
| Centre de Guidance de Saint-Gilles | Rue de la Victoire 26, 1060 Saint- Gilles | 02 542 58 58 |
| Centre de Guidance d'Etterbeek | Rue de Theux 32, 1040 Etterbeek | 02 646 14 10 |
| Centre de Guidance d'Ixelles | Rue de Naples 35, 1050 Ixelles | 02 515 79 10 |
| <i>Adultes</i> | Rue de Naples 35, 1050 Ixelles | 02 515 79 10 |
| <i>Département enfants, adolescents et familles</i> | Rue Sans Souci 114, 1050 Ixelles | 02 515 79 01 |
| Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif | Avenue Ducpétiaux 68, 1060 Saint-Gilles | 02 538 81 80 |
| D'Ici et d'Ailleurs | Rue Fernand Brunfaut 18 B, 1080 Molenbeek-Saint-Jean | 02 414 98 98 |
| Free Clinic | Chaussée de Wavre 154 A, 1050 Ixelles | 02 512 13 14 |
| La Gerbe | Rue Thiéfry 45, 1030 Schaerbeek | 02 216 74 75 |
| Le Chien Vert | Rue Eggerickx 28, 1150 Bruxelles | 02 762 58 15 |
| Le Coin des Cerises | Avenue des Croix de l'Yser 5, 1120 Neder-Over-Hembeek | 02 241 16 67 |
| Le Grès | Rue des Trois Ponts 51, 1160 Auderghem | 02 660 50 73 |
| Le Méridien | Rue du Méridien 68, 1210 Saint- Josse-ten-Noode | 02 218 56 08 |
| Le Norois | Boulevard De Smet de Nayer 597, 1020 Laeken | 02 478 82 40 |
| Le Sas | Rue de la Marne 85, 1140 Evere | 02 242 07 63 |
| Nouveau Centre Primavera | Rue Stanislas Legrelle 48, 1090 Jette | 02 428 90 43 02 428 90 04 |
| Psycho-Etterbeek | Rue Antoine Gautier 106, 1040 Etterbeek | 02 735 84 79 |
| S.S.M. Champ de la Couronne | Rue du Champ de la Couronne 73, 1020 Laeken | 02 410 01 95 |

| | | |
|---|---|------------------------------|
| Service de Santé Mentale « L'Adret » | Avenue Albert 135, 1190 Forest | 02 344 32 93 |
| Service de Santé Mentale Sectorisé de Forest - Uccle et Watermael-Boitsfort | Avenue de Fré 9, 1180 Uccle | 02 375 10 06 |
| <i>Centre Psycho-Médical pour adultes</i> | Avenue de Fré 9, 1180 Uccle | 02 375 10 06 |
| <i>Centre de Guidance pour enfants, adolescents et familles</i> | Avenue Bel Air 88, 1180 Uccle | 02 343 22 84 |
| <i>Centre de Santé mentale de Watermael-Boitsfort</i> | Rue de la Vénerie 19, 1170 Watermael-Boisfort | 02 672 78 16 |
| Service de Santé Mentale de l'U.L.B. | Avenue FD Roosevelt 50/254 1050 Ixelles | 02 660 59 26 |
| <i>La Plaine</i> | Boulevard du Triomphe, C.P. 254 1050 Ixelles | 02 650 59 26 02 650 59 84 |
| <i>Psy-Campus</i> | Avenue Buyl 127, C.P. 184, 1050 Ixelles | 02 650 20 25 |
| <i>Centre de Guidance</i> | Rue Haute 293, 1000 Bruxelles | 02 503 15 56 |
| Ulysse | Rue de l'Ermitage 52, 1050 Ixelles | 02 533 06 70 |
| Wolu-Psycho-Social | Chaussée de Roodebeek 471, 1200 Woluwe-Saint-Lambert | 02 762 97 20 |
| SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS | | |
| AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (COCOM) | | |
| Centre Exil ASBL | Avenue de la Couronne 282, 1050 Ixelles | 02 534 53 30 |
| Centre de Guidance l'Été | Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht | 02 526 85 48 |
| <i>Enfants</i> | Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht | 02 526 85 48 |
| <i>SSM L'Été à la Rosée</i> | Rue des Mégissiers 12, 1070 Anderlecht | 02 522 62 26 |
| <i>L'été - Secteur famille</i> | Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht | 02 526 85 57 |
| Centre de Guidance S.E.S.A.M.E. | Rue du Canal 61, 1000 Bruxelles | 02 279 63 42 02 279 63 53 |
| Centre de Santé Mentale Antonin Artaud | Rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles | 02 218 33 76 |
| STRUCTURES PSYCHO-SOCIO-THÉRAPEUTIQUES | | |
| Enfants | | |

| | | |
|--|--|--------------|
| La Lice | Chaussée de Wavre 520, 1040 Etterbeek | 02 646 73 24 |
| Parhélie | Avenue Jacques Pastur 45, 1180 Uccle | 02 373 82 10 |
| Adultes | | |
| Club Antonin Artaud | Rue du Grand Hospice 6, 1000 Bruxelles | 02 218 46 34 |
| Le Canevas | Rue du Collège 55, 1050 Ixelles | 02 645 00 70 |
| Wolvendael | Rue de l'Equateur 22-24, 1180 Uccle | 02 375 28 70 |
| HÔPITAUX ET SERVICES HOSPITALIERS | | |
| Le Quotidien - Hôpital de Jour de Fond'Roy | Avenue J. Pastur 43, 1180 Uccle | 02 379 02 12 |
| SERVICES D'AIDE DROGUES ET ASSUÉTUDES | | |
| C.A.P.I.T.I. (Centre d'Accueil Post Pénitentiaire - Information aux Toxicomanes Incarcérés) | Avenue Albert 29, 1190 Forest | 02 538 47 90 |
| Centre Médical Enaden | Rue Saint-Bernard 114, 1060 Saint-Gilles | 02 534 63 70 |
| <i>Unité d'Hébergement de Crise</i> | Rue Saint-Bernard 114, 1060 Saint-Gilles | 02 534 63 73 |
| <i>Unité d'Hébergement de Séjour Court</i> | Chaussée de Gand 1020-1022, 1082 Berchem-Sainte-Agathe | 02 465 63 90 |
| <i>Centre de Jour</i> | Avenue Van Volxem 168, 1190 Forest | 02 644 55 72 |
| <i>Centre de Jour pour Jeunes</i> | Espace Morphosis, rue des Anciens Etangs, 55 à 1190 Bruxelles. | 02 616 68 60 |
| <i>Unité de Consultation</i> | Rue Saint-Bernard, 114 à 1060 Bruxelles | 02 534 63 73 |
| L'Orée (Centre de Jour Psychothérapeutique pour Adultes ayant des problèmes d'assuétudes) | Avenue Maréchal Joffre 149, 1180 Uccle | 02 347 57 57 |
| INITIATIVES D'HABITATIONS PROTÉGÉES (I.H.P.) | | |
| Messidor | Rue des Guildes 9-11, 1000 Bruxelles | 02 223 49 52 |

| SERVICES MULTI-AGRÉMENTS | | |
|--|---|--------------------------------|
| Entr'Aide des Marolles ³ | Rue des Tanneurs 169, 1000 Bruxelles | 02 510 01 80 |
| L'Équipe | Rue de Veeweyde 60, 1070 Anderlecht | 02 556 28 30 |
| RECHERCHE ET FORMATION | | |
| A.P.P.C.F. (Association pour la Psychothérapie Psychanalytique du Couple et de la Famille) | Rue Berkendael 97, 1190 Forest | 02 347 11 11 |
| A.R.P.P. (Association pour la Recherche en Psychothérapie Psychanalytique) | Square Vergote 17, 1200 Woluwe-Saint-Lambert | 02 772 24 72 |
| IEFSH (Institut d'Etudes de la Famille et des Systèmes Humains) | Rue Vilain XIII 38, 1050 Ixelles | 02 646 43 67 |
| IFISAM (Institut de formation à l'Intervention en Santé Mentale) | Rue du Château 25, 1470 Bousval | 067 44 32 39 |
| ASSOCIATION DE PATIENTS ET DE PROCHES | | |
| Similes Bruxelles | Rue Malibran 49, 1000 Bruxelles | 02 511 06 19 02 511 99 99 |
| SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE | | |
| Centre de Prévention du Suicide | Rue Gachard 88, 1050 Ixelles | 02 640 51 56 - 02 650 08 69 |
| Télé-Accueil | Gare du Midi 12, BP 101, 1060 Saint-Gilles | 02 538 49 21 |
| SERVICES D'AIDE AUX JUSTICIABLES | | |
| C.A.B. (Centre d'Appui Bruxellois) | Bd Simon Bolivar, 30 WTC III, 1000 Bruxelles | 02 552 24 14 |
| S.O.S. Viol | Rue Coenraets 23, 1060 Saint- Gilles | 02 534 36 36 |
| SERVICES PETITE ENFANCE | | |
| A.B.M.V. (Association Bruxelloise des Maisons Vertes) | Avenue Albert 135, 1190 Forest | 02 344 32 93 |
| La Guise | Avenue du Onze Novembre 57, 1040 Etterbeek | 02 735 04 59 |
| SERVICE SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ | | |
| S.M.E.S. (Santé Mentale et Exclusion Sociale) | Rue du Progrès 323, 1030 Schaerbeek | 02 446 02 62 |

³ Ce service comprend un SSM subsidié en initiative.

| <i>SERVICES THÉRAPEUTIQUES</i> | | |
|---------------------------------------|---|---------------|
| Centre Benenson Belgique | Avenue Général Eisenhower 132, 1030 Schaerbeek | 0485 70 10 72 |
| Maison Parents Solos | Rue du Stade 21 1190 Forest | 02 375 09 92 |
| Collectif Umoya | Rue de Fierlant 68 1190 Forest | 0489 172 046 |
| <i>RÉSEAUX SANTÉ MENTALE</i> | | |
| Hermès+ | Rue du Grand Hospice 10 1000 Bruxelles | 02 201 22 00 |
| Norwest | Avenue Jacques Sermon, 93 1090 Jette | 0479 28.19.52 |

2.3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration (CA) est composé de maximum 15 représentants de services membres de l'Assemblée générale. Il supervise le fonctionnement de l'ASBL et définit les lignes directrices sur les multiples dossiers traités à la Ligue. Le CA s'est réuni 14 fois, passant, à partir du printemps, de 2 sessions à une seule par mois. Les prises de position de la Ligue sont décidées au sein du CA. Il publie des décisionnaires permettant aux membres de l'ASBL d'avoir un aperçu des points traités et des décisions prises, ce qui soutient la transparence et la cohérence interne. Parmi les nombreux dossiers traités en 2024, nous épinglons :

- Les missions de la Ligue et l'organisation interne de ses instances,
- Les subsides pour la santé mentale,
- Les réformes de l'ambulatoire (décret de 2009 et PSSI),
- Les élections en Belgique et l'organisation d'un débat électoral sur la santé mentale.

COMPOSITION DU CA AU 31 DECEMBRE 2023

- François Bestgen, Trésorier (SSM Le Chien Vert)
- Noémie Castro, Présidente (SSM Le SAS)
- Claire Coeckelbergs (SSM Champ de la Couronne)
- Jean-Pascal Dochen (SSM WOPS)
- Catherine Gérard (SMES)
- Christophe Janssen (SSM Centre Chapelle-aux-Champs)
- Dr Nelle Lambert (SSM ULB)
- Christine Noël (SSM ULB)
- Dominique Nothomb (Centre de Prévention du Suicide)
- Léa Ropers (SSM L'Adret)
- Valérie Sprockeels (SSM L'Eté)

INVITE·ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Yahyâ Hachem Samii (LBSM).

3. L'ÉQUIPE

3.1. LES PERMANENTS

EQUIPE AU 31 DECEMBRE 2024

| | |
|--|---|
| Yahyâ Hachem Samii | Directeur : yhs@lbsm.be |
| Michel-Ghislain Evrard Thoelen (remplaçant Yola Jabbour) | Secrétaire : secretariat@lbsm.be |
| Arri Faas | Chargé de mission fédération : af@lbsm.be |
| Jenny Héroufousse | Chargée de projet digitalisation : jh@lbsm.be |
| Amandine Maloux | Chargée de projet digitalisation : am@lbsm.be |
| Natacha Rome | Chargée de mission concertation : nr@lbsm.be |
| Robin Susswein | Chargé de recherche et du recueil de données : rs@lbsm.be |
| Alexandra Taroï | Chargée de communication : at@lbsm.be |

| | | | |
|--|---|--------------------------------------|--|
| Direction | Yahyâ Hachem Samii | | |
| Secrétariat | Assia Mahi (remplaçant Yola Jabbour jusque février 2024) | Yola Jabbour (jusqu'octobre 2024) | Michel-Ghislain Evrard Thoelen (remplaçant Yola Jabbour du 10/12/24 à fin mai 2025) |
| Communication | Alexandra Taroï | | |
| Echanges et élaborations | Natacha Rome | | |
| Recherche | Robin Susswein | | |
| Recueil de données | Robin Susswein | | |
| Fédération | | | Arri Faas (àpd 23/9) |
| Chargées du projet Digitalisation | | | Amandine Maloux (àpd 7/10) |
| | | | Jenny Héroufousse (àpd 17/12) |

2024 a été divisée en 2 périodes :

- Une longue première période avec une équipe réduite à un noyau de 5 personnes,
- Et un dernier trimestre avec de nouvelles arrivées et un élargissement apportant une nouvelle dynamique.
 - o Engagement d'un chargé de mission fédération grâce à l'appui financier des SSM COCOF,
 - o Engagement de 2 chargées de projet pour la digitalisation de plusieurs secteurs.

L'accueil de stagiaires se poursuit, une étudiante en Master de santé publique, Cathy Lam, a épaulé Robin Susswein de février à mai. Une étudiante en secondaire, Nora Khalifa, est venue 2 jours en avril suivre le travail du directeur.

LES FORMATIONS EN 2024

- 25/01 : Participation au groupe Concertation pratiques inclusives de Brusano (Natacha Rome)
 - 26/01 : Participation à l'événement Psy-Connect par Psybru (psychologue de première ligne) (Natacha Rome, Yahyâ Hachem Samii et Paaul Jaumaux – président de la LBSM)
 - 30/01 : Supervision d'équipe (toute l'équipe LBSM)
 - 20/02 : Stand de présentation de la Ligue à au colloque du Conseil des Aînés de Molenbeek-Saint-Jean « Comment aborder sereinement la vieillesse avec la fin de vie en perspective » (Natacha Rome et Alexandra Taroi)
 - 22/02 : Participation à la journée «Santé mentale et vieillissement : et si on s'unissait?» organisé par le Réseau Get UP et la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise (Natacha Rome).
 - 22/02 : Colloque Santé Mentale et Vieillesse (Natacha Rome)
 - 20/03 : Forum des membres Brusano (Natacha Rome)
 - 23/04 : Journée d'étude « innovation sociale et mutualisation associative » organisée par Continuing Education – HuSci (Natacha Rome)
 - 23/04 : matinée de présentation du tableau de bord de la santé par l'Observatoire de la Santé et du Social, Flagey (Yahyâ H. Samii)
 - 23/05 : Colloque « 50 ans d'Accueil et de liens » du SSM Wavre (Natacha Rome, Robin Susswein)
 - 25/03 : « CASPER « Responsabilité et subjectivité » (Robin Susswein)
 - 27/03 : InES & MINERVA : Santé et inégalités (Robin Susswein)
-
-

- 23/04 : ObSS « Tableau de bord santé » (Robin Susswein)
- 13/05 : CASPER « Handicap psychique » avec Marcos Azevedo (Robin Susswein)
- 27/05 : Débat politique de Bruxéo (Natacha Rome et Yahyâ Hachem Samii)
- 30/08 : Séminaires d'été de Psymages (Rencontres Images Mentales) (Natacha Rome)
- 1/07 : réunion d'information au sujet des procédures de demande en éducation permanente organisée par la FESEA (Natacha Rome)
- 9/10 : Présentation d'un documentaire dans le cadre des Rencontres Images Mentales à la carte à l'ULB (Natacha Rome)
- 16/10 : Réseau Nomad « Rétablissement et réduction des risques » avec Pablo Nicaise, Mégane Chanteur (Robin Susswein)
- 24/10 : Journée de réflexion sur la solitude et l'isolement des aînés et de ceux qui les entourent à l'initiative de l'asbl Infor-Home-Info (Natacha Rome)
- 20/11 : FdSS matinée « Interprétation des données Opal » (Robin Susswein)
- 21/11 : Formation « Comprendre la législation relative aux marchés publics » par la Boutique de gestion (Yahyâ H. Samii, Amandine Maloux)
- 22/11 : CHU Saint-Pierre Journée étude " l'hôpital peut-il faire abri" (Robin Susswein)
- 26/11 : Question Santé « Social santé et promotion de la santé » (Robin Susswein)
- 29/11 : « Au seuil du soin, le soin du seuil », journée d'étude à l'occasion des 45 ans du SSM Le Chien Vert (Arri Faas, Yahyâ H. Samii, Natacha Rome, Alexandra Taroi)
- 3/12 : Stand LBSM à la matinée « La CoCoF fait son cinéma » (Natacha Rome et Alexandra Taroi)
- 6/12 : Nouvelle loi sur la privation de liberté en vue des soins, séminaire par la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale (Yahyâ H. Samii, Natacha Rome)

3.2. COORDINATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

LES COORDINATIONS THEMATIQUES

Grâce à un apport de la COCOF et de la COCOM, des SSM peuvent dégager un temps de travail dévolu aux coordinations thématiques. Elles visent à développer les thématiques qu'elles portent et à les promouvoir au sein de la Ligue et sur Bruxelles.

La coordination de l'ULB a été orientée vers la thématique de l'accueil et une nouvelle coordinatrice, Elodie Poss, a été chargée de la porter.

Nous restons par contre toujours en attente de la coordination Enfance qui devrait être reprise par le SSM Rivage Den Zaet. La demande du terrain est forte pour que la coordination Enfance redémarre parmi les espaces d'échanges de la Ligue.

LES COORDINATEURS · RICES THEMATIQUES

Coordination Accueil : **Elodie Poss** (SSM ULB – Centre de Guidance) et **Natacha Rome** (LBSM)

Coordination Enfance : en attente

Coordination Exil : **Johan Cornez** (SSM Ulysse) et **Natacha Rome** (LBSM)

Coordination Adolescence : **Fanny De Brueker** (SSM Saint-Gilles) et **Charlotte Wilputte** (SSM Chapelle-aux-Champs) jusqu'au mois d'août 2024 ; **Sophie Tortolano** (SSM Saint-Gilles) et **Tanguy de Foy** (SSM Chapelle-aux-Champs) depuis le mois de septembre 2024

Coordination Personnes Agées : **Sylvie Veyt** (SSM WOPS) et **Natacha Rome** (LBSM)

Coordination Précarités : **Joyce Elias** (SSM Le Méridien) et **Natacha Rome** (LBSM)

Coordination Urgence et crise : **Cédric Petiau** (SSM Chapelle-aux Champs) et **Natacha Rome** (LBSM)

LES GROUPES DE TRAVAIL

La participation des animateurs·trices de groupes de travail repose sur leur disponibilité propre et sur l'accord de leurs institutions ; ils·elles bénéficient comme les coordinations, de l'appui des permanents de la Ligue.

Accompagner les familles confrontées à la souffrance psychique : Comment prêter attention aux enfants, aux adolescents, aux fratries ? Comment soutenir la parentalité fragilisée ? : Stefania Giagnorio (SSM Rivage den Zaet) avec Cathy Caulier (SSM Saint-Gilles) et Natacha Rome (LBSM)

Accueil : Nathalie Renard (SSM de Saint-Gilles) et Natacha Rome (LBSM)

Accueil et accompagnement des minorités d'orientation sexuelle et d'identité de genre : Myriam Monheim (Centre de Planning Familial Plan F) avec Sophie Tortolano (SSM Saint-Gilles) et Natacha Rome (LBSM)

Administratif : Yola Jabbour et Ghislain Evrard-Thoelen (LBSM)

Assistants·es sociaux·les : Joyce Elias (SSM Le Méridien) et Natacha Rome (LBSM)

Groupe technique : Yahyâ Hachem Samii, Yola Jabbour et Arri Faas (LBSM)

Logopèdes : Céline Clément (Centre de Guidance d'Ixelles), Audrey Verheyen (Service Social Juif) et Natacha Rome (LBSM)

Pratiques cliniques avec les justiciables : Benjamin Thiry (SPS Prison de Bruxelles) , Perrine Panis (FAMD) et Natacha Rome (LBSM)

Psychiatres en SSM : Yahyâ Hachem Samii (LBSM) et Pauline Monhonval (SSM Ulysse)

Psychologues ambulatoires : Sarah de Smedt (Centre Chapelle-aux-Champs) et Natacha Rome (LBSM)

Recueil des données et informatisation : Robin Susswein (LBSM)

Représentations : Yahyâ Hachem Samii (LBSM)

Psychomotricien.ne et thérapeute à médiation corporelle : Natacha Rome (LBSM)

Le contenu des coordinations thématiques et groupes de travail est présenté dans le chapitre suivant.

4. LES ACTIONS MENÉES

4.1 REPRÉSENTATION

- La Ligue porte les constats et revendications issues du terrain. Elle **interpelle les politiques et les administrations** des différents niveaux de pouvoir, avec qui elle entend entretenir un lien constant, vigilant et constructif.
- Elle réalise un **rapport sectoriel** tous les 5 ans afin de rendre compte de l'évolution des problématiques traitées et des politiques menées, et d'en analyser les effets.
- Elle contribue au développement des **pratiques intersectorielles** et d'analyses menées en commun avec les autres fédérations de l'ambulatoire et avec le CBCS. Elle participe à l'Inter-Fédération de l'Ambulatoire animée par le CBCS.
- Elle est la **Fédération des services de santé mentale agréés par la COCOF**. À ce titre, elle organise des concertations régulières avec les directions et coordinations de ces services.
- Elle s'associe à **d'autres Fédérations ou organismes de représentation** dès lors qu'il s'agit de porter ou défendre des dossiers qui concernent la santé mentale.
- Elle fait partie des **interlocuteurs sociaux**, notamment via la FASS. Elle suit les dossiers en matière des droits et obligations des employeurs et des travailleurs. Elle constitue un interlocuteur pour les représentations syndicales.

4.1.1. COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Dans la foulée des années précédentes, le travail de représentation de la Ligue s'est encore fortement intensifié :

- le contexte de la pandémie a soulevé la **santé mentale comme enjeu politique majeur**, et la campagne électorale a montré l'intérêt (encore mesuré) des politiques. Il a fallu rédiger un mémorandum, le diffuser et organiser un grand débat électoral sur la santé mentale, sans doute le seul organisé en Belgique francophone. Le travail ne s'est pas arrêté aux élections puisqu'il a fallu repartir vers les partis politiques pour rappeler nos revendications en vue de l'élaboration des accords de gouvernements ;
- en COCOF, les **2 grandes réformes** (le PSSI et la réforme du décret de l'ambulatoire de 2009) sont entrées en vigueur. Ces 2 réformes d'envergure impliquent un double travail d'analyse, de récolte d'informations, d'élaboration, de proposition et de négociation, à la fois au niveau sectoriel et au niveau intersectoriel. La complexité du processus, les différents niveaux d'enjeux que cela soulève, constituent autant d'éléments qui continuent de solliciter les fédérations dont la Ligue ;
- une nouvelle **limite de la logique des appels à projets** réside dans l'absence de gouvernement et l'impossibilité d'assurer une reconduction d'une série de projets, ce qui a des effets lourds sur le terrain, avec la mise à mal des équipes et l'interruption des services rendus à la population ;
- la santé mentale reste avant tout traitée sous certains angles liés au poids des acteurs historiques et aux modalités de financement. La **santé mentale ambulatoire** est portée par un nombre limité d'organismes de représentation et la Ligue est alors sollicitée soit par l'extérieur, soit en interne pour offrir et/ou défendre un autre point de vue, davantage lié à une temporalité et un abord clinique insuffisamment représentés dans les cercles de discussion ;
- la **reconnaissance du travail réalisé** par l'équipe de la Ligue permet davantage de visibilité mais crée un effet d'appel, de nombreux autres acteurs se tournant alors vers la Ligue pour la solliciter, l'interpeller...

Ces différents facteurs expliquent donc le maintien de la multiplication des lieux et du nombre de réunions qui mettent par ailleurs la petite équipe sous pression : il faut choisir les lieux et ce choix n'est pas toujours simple à poser.

Le tableau qui suit reprend les principaux mandats de la Ligue au 31/12/2024. S'y ajoutent d'autres lieux qui sont développés ci-après.

Au 31/12/2023

| Institution | Effectif.ve 1 | Effectif.ve 2 | Suppléant.e 1 | Suppléant.e 2 |
|--|-----------------------|---|----------------------|-------------------------|
| PBSM (CA) | Alain VANOETEREN | Francine DESABLENS | Cédric PETIAU | Caterina DI CALOGERO |
| | Yahyâ H. SAMII | Nelle LAMBERT | Ann BRYSSINCK | François BESTGEN |
| Bru Stars | François BESTGEN | Carole SOURDIAU | Laurence AYACHE | Nelle LAMBERT |
| 107 Adultes | Ann BRYSSINCK | Noémie CASTRO | | |
| SPF Taskforce Réforme Personnes Agées | Sylvie VEYT | | | |
| CBCS (CA) | Yahyâ H. SAMII | | | |
| IFA | Yahyâ H. SAMII | | | |
| FASS | Arri Faas | Yahyâ Hachem Samii | | |
| Conseil Consultatif | Yahyâ H. SAMII | | Benoît PIERRET | |
| | | | Dominique NOTHOMB | |
| SMES-B (AG) | Yahyâ H. SAMII | | | |
| Psymages (AG et CA) | Yahyâ H. SAMII | François BAUFAY puis Valérie SPROCKEELS | | |
| CBPS (CA) | Yahyâ H. SAMII | | | |
| Chass'info (AG et CA) | Charlotte WILPUTTE | Yahyâ H. SAMII | | |
| Macadam (AG et CA) | Charlotte WILPUTTE | Fanny DE BRUEKER | | |
| CVTS (Bureau) | Yahyâ H. SAMII | | | |
| CVSM | Yahyâ H. SAMII | | | |

Le 10/12, un nouveau GT a démarré ses travaux à la Ligue : le GT Représentations, destiné à réunir les personnes qui ont un des mandats ci-dessus ou qui sont présentes dans d'autres cénacles et qui pourraient aider la Ligue à mieux se positionner. Cette réunion a fait l'objet d'un dédoublement avec une 2e partie consacrée spécifiquement aux bassins. Ce GT est appelé à se réunir quelques fois par an.

4.1.2. FASS

À la FASS, les discussions portant sur le dossier de l'IF-IC se sont poursuivies cette année. Dans le contexte des Accords du Non-Marchand (ANM) 2021-2024, l'IF-IC vise une harmonisation des classifications de fonctions des différents secteurs, dont celui de la santé mentale. Ceci dans le but principal de gagner en attractivité (avec l'ambition de revaloriser en priorité les salaires les plus bas et les débuts de carrière) et d'élaborer une politique salariale transparente. Dans les années précédentes, une cartographie des fonctions existantes a été réalisée, sur base de quoi une sélection définitive des fonctions sectorielles à définir a été faite. En 2025, il a été question de mettre au travail les différents secteurs sur la question de l'implémentation des barèmes cibles. La Ligue a représenté les services de santé mentale bruxellois dans cette démarche.

Les fonds et les modalités de financement Maribel ont aussi été un sujet, avec l'idée sous-jacente d'arguer pour une simplification du processus de sélection des dossiers. La pénurie de certaines fonctions a aussi été au cœur des préoccupations, notamment celle des psychiatres, qui s'installe dans le temps et produit ses conséquences sur le secteur et surtout ses publics.

Enfin, l'absence de gouvernement bruxellois, et les lourds impacts sur les secteurs du Non-Marchand, ont été un point récurrent dans les rencontres organisées par la FASS. C'est lors de ces dernières que les mobilisations intersectorielles qui nous ont réunis dès le mois de novembre 2024 ont notamment été préparées.

Pour l'heure, La Ligue dispose d'un siège effectif au Conseil d'Administration de la FASS. Ce mandat a été accepté par le directeur de la Ligue, Yahyâ Hachem Samii.

4.1.3. REFORMES

Les effets des réformes se sont fait sentir cette année.

Il y a tout d'abord eu l'arrêt de la subsidiation des 4 antennes 107 (Bruxelles-Est, Hermès+, Norwest et Rezone), avec la disparition de Rezone. Hermès+ poursuit son travail, en réfléchissant à de nouvelles modalités d'action ; les services de Bruxelles-Est sont répartis entre le nord et le sud, mais les SSM tentent de garder une vision commune ; quant à Norwest, il se recentre sur son lieu de lien. Aucun·e des travailleur·euses de ces antennes n'a poursuivi le travail au sein de Brusano. Les conséquences sont donc importantes et les questions soulevées en 2023 restent entières.

La mise en place des bassins a été lancée par Brusano qui a repris entièrement les Ateliers du changement, et créé au sein de chaque bassin des groupes de travail dont un sur la santé mentale. Cependant, nous n'avons pas été invité·es à aider à la préparation de ces nouveaux espaces et les écho reçus du terrain durant 2024 ont été fort mitigés. Nous espérons que le développement des bassins en 2025 sera plus concerté.

Même topo pour le Conseil d'Action Régional censé réunir les acteurs opérant sur l'ensemble de la Région, en ce incluses les fédérations : la 1^e réunion a eu lieu le 3/7 puis une 2^e le 13/11. Ces réunions rassemblaient beaucoup de monde, avec une présentation des actions dans les bassins puis un travail en sous-groupes dont les débouchés nous ont paru assez flous. Les constats ci-dessus ont été discutés en IFA et nos représentantes au sein du CA de Brusano les y ont portés, tant ils sont partagés par l'ensemble des secteurs de l'ambulatoire.

La Ligue continue, dans la mesure de ses capacités et en s'appuyant aussi sur les autres fédérations du social-santé, à faire œuvre de pédagogie vers ses membres, et de propositions constructives qui permettent d'éviter des écueils importants pourtant constatés dans d'autres réformes d'envergure comme le 107 : épuiser les acteurs dans des réunions qui, in fine, apportent peu de choses au terrain, et négliger l'ambulatoire⁴.

⁴ Cfr. WALKER C., NICAISE P., THUNUS S., *Parcours.Bruxelles : Evaluation qualitative du système de la santé mentale et des parcours des usagers dans le cadre de la réforme Psy 107 en Région de Bruxelles-Capitale*. Observatoire de la Santé et du Social, 2019. En ce qui concerne la place de l'ambulatoire, le PSSI est annoncé comme construit pour contrer ce problème.

Au niveau de la réforme du décret, l'énergie des SSM a notamment été mise dans l'adaptation des rétributions des psychiatres (salarié-es et indépendant-es forfaitaires). Un groupe de travail émanant du Groupe Technique a exploré les possibilités avant de faire une proposition de grille barémique commune vers laquelle tous les SSM COCOF tendraient à l'avenir. Cela a constitué un travail conséquent, nécessitant de nombreux allers-retours et des échanges avec l'administration de la COCOF.

Au niveau fédéral, la réforme des Psychologues de première ligne (PPL) se poursuit, et le directeur et le Président de la Ligue ont assisté à l'après-midi d'étude sur la 2^e convention, organisée le 26/1 par PsyBru. Il semble que les plafonds soient désormais atteints quant aux capacités de financement. Sur le terrain, les contacts existent entre les équipes ambulatoires et les PPL, et les évolutions de la convention (qui restreint le nombre de suivis dits spécialisés par les PPL) posent question vu la saturation des SSM censés absorber les suivis à plus long terme.

4.1.4. COMITÉS DE VIGILANCE

La participation au Bureau du Comité de Vigilance en Travail Social permet d'intégrer les questions de santé (mentale) dans un espace essentiellement porté vers les travailleurs sociaux.

Yahyâ H. Samii a co-animé le 2/10 avec François Istasse une séance de formation sur le secret professionnel auprès des équipes d'Infirmiers de Rue. Il a également pris part à la mise au vert du 4/7 où le bureau du CVTS réfléchit aux enjeux de l'année à suivre. Début décembre, il a participé à une 1^e réunion consacrée à l'élaboration d'un prochain numéro de la Revue Nouvelle sur le travail social et au futur d'une représentation des assistant·es et travailleur·euses sociaux·ales, suite à la fin de l'Union Francophone des Assistants Sociaux (UFAS).

La Ligue suit les travaux du Comité de Vigilance en Santé Mentale, mis en place à la suite du cycle de webinaires sur le secret professionnel, là aussi de façon plus lointaine, faute de temps pour y prendre part. Yahyâ H. Samii a pris part aux réunions de septembre et octobre 2024, dans un contexte chargé à la fois sur la question du Dossier du Patient Informatisé

(DPI) et sur celle du secret professionnel partagé dans le cadre de la Loi sur la qualité des soins.

Une nouvelle fois, il faut souligner les évolutions inquiétantes qui touchent le secret professionnel des intervenant·es du psycho-médico-social : la numérisation des dossiers des patient·es et leur insertion dans les réseaux informatiques conduit à une inversion de la logique du secret professionnel : à l'obligation de se taire succède désormais une autorisation par défaut de partager, à charge pour la personne de s'opposer à ce que certaines données soient partagées. En outre, l'accord de gouvernement fédéral prévoit explicitement de lever « l'obstacle » que représente le secret professionnel dans certains cas. C'est là un signal majeur qui préfigure des changements majeurs dans la place conférée aux métiers de l'aide et du soin et à la marge de manœuvre que certain·es souhaitent leur laisser.

4.1.5. MEMORANDUM ET LE GRAND DEBAT

En 2024, la Ligue a publié son mémorandum, « Santé mentale, santé vitale ». Ce document a été le fruit de multiples échanges au sein de groupes de travail, avec les coordinations thématiques, auprès des membres. Il a permis de rassembler une part conséquente de revendications pour améliorer la santé mentale de la population, en agissant à la fois sur les causes et sur l'offre de soin.

Ce document, édité également en version synthétique, a servi de base de discussion avec les différents partis politiques démocratiques francophones, en vue des élections de juin 2024 (Défi, Ecolo, Les Engagés, MR, PS, PTB). Il s'agissait de croiser notre mémorandum avec les mesures présentes dans les programmes, en soulignant les points de convergence et les manques constatés du côté politique. C'est aussi à chaque fois un exercice utile pour préciser nos demandes et les raisons qui les sous-tendent. L'occasion d'améliorer la pédagogie dans notre action de plaidoyer : les soins en santé mentale restent souvent de grandes inconnues pour le public, et pour les hommes et femmes politiques en particulier qui, pourtant, témoignent à chaque fois être confronté·es, dans leur histoire ou leur entourage, à des problèmes de santé mentale.

Le 8/2, le directeur a assisté, à Leuven, aux Etats généraux flamands de la santé mentale (Staten Generaal). Devant un auditoire de plus de 300 personnes, les différents groupes de

travail présentèrent le résultat de 2 ans de travaux, avant qu'un panel de politiques s'exprime sur les 10 priorités élaborées par les acteurs flamands. Il était marquant de constater combien les préoccupations présentées rejoignent celles rencontrées dans les autres régions du pays, et singulièrement à Bruxelles.

Le point d'orgue de notre action de plaidoyer en 2024 a été le grand débat de la santé mentale, organisé par la Ligue le 25 avril, dans le grand auditoire de la Haute Ecole Galilée. Ce débat a nécessité une longue préparation et nous avons fait appel à la journaliste Valérie Leclercq (qui travaille aussi pour BX1) pour nous aider à préparer le format et pour co-animer le débat lui-même. Nous y revenons dans le chapitre DEQ.

L'évènement lui-même a réuni 2 candidat·es par parti, l'un·e pour le niveau fédéral, l'autre pour le niveau bruxellois. Ce fut un succès de foule, des personnes venant aussi de Wallonie pour ce débat unique sur la santé mentale côté francophone. Il nous permet de prendre en compte une série d'éléments avancés pour les rappeler ensuite aux politiques dans et après la formation des gouvernements. Il a surtout permis de souligner l'importance de cet enjeu et de positionner la Ligue comme un acteur incontournable.

4.2 RECHERCHE

La cellule recherche de la Ligue s'investit dans cinq types d'activité :

- Elle mène des **études** sur des sujets d'actualité, à la demande de ses membres ou de façon proactive.
- Elle centralise, agrège et analyse les **données statistiques annuelles** des services de santé mentale en COCOF.
- Elle rend compte et transmet les principales **idées et recommandations** qui en découlent directement ou indirectement.
- Elle développe une **expertise** sur les questions de santé mentale, sur le plan institutionnel et sur le plan clinique.
- Elle offre un **appui théorique et méthodologique** aux acteurs de terrain.

4.2.1 RECHERCHES EN COURS OU CLÔTURÉES EN 2024

- *« Accessibilité des SSM bruxellois et politiques de territorialisation » : collaboration avec l'Observatoire de la santé et du social*

Initiée en 2023, la collaboration entre Robin Susswein pour la Ligue et Joël Gires de l'Observatoire de la Santé et du Social s'est poursuivie en 2024 autour d'un projet de recherche commun. En s'appuyant sur les données d'enquête produites par la Ligue ces dernières années, la recherche vise à interroger les politiques de territorialisation de l'offre socio-sanitaire en région bruxelloise et à mieux comprendre les déterminants de l'accès aux Services de santé mentale (SSM).

Concrètement, deux ensembles de données sont exploitées : d'une part, les données d'activités des SSM sont mobilisées notamment pour questionner la consommation de soins de santé mentale en SSM au regard de déterminants géographiques et territoriaux. D'autre part, une cinquantaine d'entretiens réalisés auprès de personnes porteuses d'une demande de soin ou d'accompagnement en SSM sont analysés pour aborder de manière compréhensive les cheminements d'accès vers le soin.

- *« Utilisation de données administratives à des fins de recherche, pilotage ou planification : intérêts et limites à partir du cas des Services de santé mentale »*

L'exploitation des données administratives des SSM dans le cadre du projet de recherche ci-dessus a conduit Robin Susswein et Joël Gires à formuler une série de remarques critiques quant à l'utilisation de données administrative pour la recherche, le pilotage de politiques ou encore la planification de l'offre. A partir du cas particulier des SSM, les chercheurs ont pu formuler des constats plus généraux. Ceux-ci ont été présentés à l'Observatoire de la Santé et du Social le 12 septembre 2024.

- *Accès aux soins de santé mentale pour les publics en situation de précarité socio-économique ou de droit au séjour*

Plusieurs rencontres entre la cellule recherche de la Ligue, Médecins du Monde, la CT Exil et la CT Précarité de la Ligue ont permis d'explorer la question de l'accessibilité aux soins de santé mentale pour les publics en situation de précarité socio-économique et/ou de précarité de droit au séjour. Par manque de temps et d'investissement, ces rencontres n'ont

a ce jour pas pu aboutir à un projet pérenne mais on permis d'explorer la question et de définir les actions à envisager de manière prioritaire.

4.2.2 EXPERTISE

- Expertises ponctuelles réalisées par Robin Susswein :
 - Échanges avec la FEDA (Fédération Drogues et Addictions) autour de la saturation de l'offre
 - Débat au sujet de la réforme « Psy107 », Radiopanik – Psylence émission du 18/03/2024
 - Co-construction de deux projets de recherche doctorale en santé publique (FRESH et INOVIRIS) avec Thomas Ronti autour de l'usage des réseaux sociaux par les usagers de la psychiatrie. Cette collaboration a abouti à l'obtention d'un financement FRESH par le doctorant. Le chercheur de la Ligue a intégré le Comité d'accompagnement.
 - Participation au Comité de pilotage des Tables d'échange du SMES « Au-delà des beaux discours »
 - Participation au focus group pour l'étude « Impact de la digitalisation du non marchand » (ULiège HEC – 10/09/2024)
- Projet de GT « Analyse des politiques publiques »

En collaboration avec la Direction, Arri Faas et le CA de la Ligue, la Cellule recherche à construit le projet de groupe de travail « Analyse des politiques publiques » qui vise à produire régulièrement des notes de synthèse et du contenu vulgarisé permettant de rendre plus accessible des analyses critiques et constructives au sujet des politiques publiques qui font l'actualité du champ de la santé mentale à Bruxelles et en Belgique. Plus d'infos : https://lbsm.be/32/gt-analyse-des-politiques-publiques.html?var_mode=calcul

4.2.3 RECUEIL DE DONNÉES DES SSM COCOF

Principaux objectifs et réalisations concrètes en 2024

Le projet « Recueil de données » de la Ligue bénéficie d'un financement de la COCOF permettant l'engagement de 0,5 ETP master. Il vise à recueillir et synthétiser des informations relatives à la patientèle, aux travailleur.se.s et à l'activité des 24 Services de santé mentale (SSM) agréés par la COCOF, à des fins de rapport d'activité et d'analyse sectorielle.

Cet objectif général est subdivisé comme suit :

- 1) accompagner les SSM dans l'extraction et la mise en forme de leurs données à des fins de rapport d'activité ;
- 2) agréger les données des SSM et produire des analyses à l'échelle sectorielle ;
- 3) documenter les pratiques d'encodage ;
- 4) accompagner les SSM dans l'appropriation critique et pratique des nouveaux indicateurs de recueil de données réglementés par la COCOF ; 5) participer à la formation d'étudiants en santé publique.

Enfin, l'année 2024 a été l'occasion d'une réflexion sur le projet «Recueil de données» qui a conduit à lui donner une nouvelle orientation («Chiffres-clés et témoignages de terrain») et à identifier les chantiers prioritaires pour les années à venir. Nous en rendons comptes dans les sections suivantes.

1. Accompagner les SSM dans l'extraction et la formalisation de leurs données à des fins de rapport d'activité

Si tous les SSM n'utilisent pas les mêmes outils d'encodage, la plupart (environ 8 services sur 10) utilisent le logiciel « Champollion » pour l'encodage des dossiers-patients, des prestations et des fiches de thérapeutes. Ce logiciel date du début des années 2000 et nécessite un certain savoir-faire pour extraire les données voulues puis, à partir des bases de données extraites, produire les indicateurs statistiques attendus dans le cadre des rapports d'activité des SSM. La grande majorité des SSM s'appuient ainsi sur le chargé de recueil de données de la Ligue pour réaliser ce travail d'extraction, nettoyage et mise en forme des données.

Concrètement, pour toutes les antennes des SSM utilisant un logiciel installé localement (comme Champollion), l'extraction des données doit nécessairement se faire sur-place. Ainsi, accompagner les services dans l'extraction des données implique de se rendre physiquement dans chaque service concerné.

Cet aspect du travail a d'abord été perçu comme contraignant et potentiellement évitable : cette « tournée des SSM » est très chronophage et pourrait être automatisée si des solutions logicielles plus adaptées équipaient les SSM. Mais ces visites ne se limitent pas à l'extraction des données proprement dite : elles impliquent un moment de rencontre avec les coordinations et certains travailleurs des services. Ces rencontres permettent de mieux comprendre comment les données sont produites et encodées par les services, mais aussi de s'informer plus largement sur les pratiques et préoccupations des services. Elles nous invitent aujourd'hui à reconsidérer le projet « Recueil de données » pour accorder une place de premier choix à ce recueil d'informations qualitatives resté jusqu'ici relativement informel.

Le travail de « mise en forme » des données consiste à préparer la base de données pour l'analyse, et à produire les statistiques descriptives attendues à des fins de rapport d'activité. Depuis 2020 ce travail était réalisé exclusivement sur Excel à l'aide de templates permettant de reproduire relativement rapidement une série de statistiques descriptives sur des bases de données homologues. Mais la préparation des données sur Excel restait assez artisanale et « manuelle » (non automatisée).

À partir de 2024, un travail est mené pour « automatiser » en partie ce processus : le logiciel de traitement statistique et de gestion de bases de données STATA est utilisé pour automatiser la préparation des données et, à terme, la production de statistiques descriptives exploitables par les SSM à des fins de rapport d'activité. Ce travail de programmation est initialement coûteux (cela nécessite de rédiger un script adapté au traitement des données de chaque SSM) mais promet un gain de temps sur le long terme, du moins si le format des données et les résultats attendus sont stables dans le temps. Or, le contexte actuel marqué à la fois par un horizon de mise à jour voire de changement de logiciel d'encodage pour de nombreux SSM, et par une réforme des indicateurs statistiques du rapport d'activité réglementés par la COCOF, n'offre pas cette stabilité. Ainsi, ce travail d'automatisation (programmation) est actuellement dans une phase exploratoire et ne sera réellement investi que lorsque les indicateurs statistiques attendus seront définis de manière pérenne.

2. Agréger les données des SSM et produire des analyses à l'échelle sectorielle

La publication d'analyses sectorielles est le deuxième objectif du projet. Cela nécessite en amont de construire une base de données agrégée rassemblant les données de l'ensemble – ou du moins d'une grande partie – des SSM. Cette opération est un véritable défi au regard de l'hétérogénéité des bases de données. Cette hétérogénéité résulte de deux principaux facteurs : la multiplicité des logiciels utilisés par les différents SSM d'une part, et la variabilité des pratiques de production et d'encodage des données d'autre part.

En effet, d'une part l'ensemble des SSM n'utilisent pas le même logiciel d'encodage. Pour les 24 SSM agréés par la COCOF (répartis en 29 antennes locales) on compte en 2024 pas moins de 7 logiciels différents : Champollion (versions 2004 et 2008) est encore utilisé par environ 8 services sur 10, les autres SSM utilisent Modullo, Jade, Medispring ou encore des solutions plus artisanales construites à partir de FileMarker Pro, Access, Rapla ou Excel. Il en résulte une production de bases de données aux formats différents. Tantôt il est techniquement possible d'agréger ces bases de données en les transformant, tantôt cette agrégation est tout simplement impossible.

D'autre part, même lorsqu'ils utilisent un même logiciel, les SSM ne produisent pas des données (facilement) abrégées car les pratiques d'encodage varient d'un service à l'autre, d'une équipe à l'autre au sein d'un même service, voire d'un travailleur à l'autre au sein d'une même équipe.

Malgré ces obstacles, dans le cadre d'un projet de recherche conjoint mené avec l'Observatoire de la Santé et du Social, nous avons construit une base de données agrégées pour quelques indicateurs clés, regroupant les données de 20 antennes sur les 27 actives entre 2018 et 2022.

Il résulte néanmoins d'importantes limites quant à l'exploitation de ces données à des fins d'analyse sectorielle. De manière générale, les estimations en valeurs absolues (nombre de patients, nombre d'activité de tel type, etc.) restent très approximatives. En revanche, appréhender l'évolution des indicateurs au fil du temps est plus fiable. C'est cette direction que nous avons suivie dans la rédaction du rapport sectoriel 2018-2022.

3. Documenter les pratiques d'encodage

Les constats ci-dessus ont pu être dressés à partir d'entretiens réalisés avec les travailleurs des SSM au sujet de leurs pratiques d'encodage. Pour comprendre à quoi se rapportent réellement les données encodées il est en effet nécessaire de documenter qualitativement l'activité du service, l'organisation du travail et les pratiques d'encodage qui s'y déploient. A titre d'exemple, pour répondre à la question « combien de patient sont suivis telle année dans tel service », il faut document ce qui est compté comme un patient : tel logiciel permet d'encoder des « dossiers-patients », mais un dossier-patient ne correspond pas de manière univoque à un patient. D'abord parce que certains dossiers se rapportent à autre chose qu'un patient (soit à plusieurs patients : un couple, une famille, un groupe...), soit à un type d'activité (usage détourné des dossiers pour permettre l'encodage d'une activité qui ne peut pas être rattachée à un patient identifié) ; ensuite parce que la création d'un dossier-patient est un acte d'encodage qui s'inscrit plus largement dans le processus d'accueil d'une nouvelle demande – processus qui est variable d'un service à l'autre.

Concrètement, dans tel service qui propose systématiquement un entretien d'accueil avant de débiter un suivi (ou de réorienter le demandeur), le dossier est créé en amont de cet entretien. Cela implique que des personnes réorientées ayant bénéficié d'un entretien d'accueil mais pas d'un suivi vont être comptées comme des patients. Dans tel autre service le dossier-patient ne sera créé qu'au moment de la prise de rendez-vous dans le cadre d'un nouveau suivi. Dans un troisième cas, ce ne sera qu'à l'issue du premier rendez-vous (uniquement si le patient est effectivement venu) que le dossier-patient sera encodé. A travers cet exemple on comprend que les pratiques d'encodage varient d'un service à l'autre, en partie pour des motifs arbitraires (enregistrer le dossier avant ou après le premier rendez-vous), et en partie parce que les pratiques dont elles rendent compte sont elles-mêmes variables.

Il nous est ainsi apparu nécessaire de documenter les pratiques d'encodage des services pour prendre la mesure des écarts de signification entre des données apparemment homologues provenant de différents services, produites de manière différentes dans des contextes différents.

Ce travail a été mené parallèlement à l'extraction des données lors des visites menées dans les services. Une première documentation écrite de pratiques d'encodage a été produite. Elle sera le support d'une analyse méthodologique qui aboutira en 2026 à une publication commune par la Ligue et l'Observatoire de la Santé et du Social.

4. Accompagner les SSM dans l'appropriation critique et pratique des nouveaux indicateurs de recueil de données réglementés par la COCOF

Depuis 2022 et la publication de l'Arrêté 2019/2408 par la COCOF, les SSM comme les autres services agréés dans le cadre du Décret ambulatoire sont amenés revoir les indicateurs statistiques qu'ils produisent à des fins de rapport d'activité. En 2022 et 2023, via le Groupe de travail « Recueil de données : santé mentale et société » nous avons accompagné les SSM dans leur réappropriation critique et constructive du nouveau format de Rapport d'activité harmonisé. Ce travail a abouti en juillet 2023 à la note sectorielle « Rapport d'activité harmonisé. Contribution du secteur des Services de santé mentale COCOF à l'évaluation du modèle de rapport d'activité harmonisé visé par l'Arrêté 2019/2408 du Collège de COCOF ».

En 2024, nous avons poursuivi nos échanges avec l'administration de la COCOF, via l'Inter-fédération de l'ambulatoire et via des rencontres bilatérales avec l'administration, pour participer de manière constructive à l'élaboration d'un nouveau cadre pour le recueil de données des SSM, qui répondent à la fois aux enjeux identifiés par l'administration et par les services concernés, mais aussi aux possibilités pratiques pour les services de produire des données exploitables et de qualité.

5. Participer à la formation d'étudiants en santé publique

De février à avril 2024, nous avons accueilli une étudiante de master en santé publique (ULB) pour un stage de 228 heures encadré par le chargé de recueil de données.

Nouvelle orientation du projet Recueil de données : « Chiffres clés et témoignages du terrain »

En 2024, la Ligue a mené un travail de réflexion sur l'orientation du projet « Recueil de données ». Une analyse méthodologique fouillée menée dans le cadre de ce projet a mis en évidence la fragilité des données produites et les limites des constats qu'elles peuvent soutenir. Partant, il est apparu pertinent de donner une nouvelle orientation au projet en

faisant davantage de place au recueil d'information plus qualitative. Le temps nécessaire à la production de ces données qualitatives (entretiens semi-directifs avec des acteurs de terrain) a pu être dégagé en déléguant une partie du travail d'extraction et de préparation des données à un stagiaire formé à cet effet.

À terme, cette nouvelle orientation doit aboutir à un changement d'approche dans la rédaction des rapports sectoriels. Ceux-ci étaient jusqu'ici essentiellement centrés sur l'exploitation des données encodées par les services. L'approche était inductive et pragmatique : à partir des données dont nous disposons, à quelles questions pouvons-nous répondre ? À l'avenir, des thématiques ou des problématiques plus ciblées devront être définies en amont, et un travail d'enquête de terrain sera mené pour répondre à ces questions.

Parallèlement, un travail sera mené en 2025 pour redéfinir le contenu du recueil de données en étroite collaboration avec les SSM et l'administration de la COCOF, et devra aboutir à une réduction de la quantité de variables et une amélioration de la qualité des données produites.

Défis pour l'avenir

La pérennité du projet « Recueil de données » permet d'envisager des pistes de travail concrètes pour l'avenir. Certaines semblent nécessaires mais difficilement réalisables, d'autres sont déjà sur les rails à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Six chantiers sont ainsi identifiés :

- 1) un meilleur respect du RGPD ;
- 2) Une mise à jour des logiciels et, à terme, la convergence vers un même logiciel pour tous les SSM ;
- 3) Une meilleure compréhension des limites des données et de leur usage ;
- 4) une plus grande homogénéité des pratiques d'encodage et une meilleure qualité des données ;
- 5) l'adaptation de la production des données aux nouvelles attentes de la COCOF en termes d'indicateurs statistiques d'activité des SSM ; 6) un « Guide des SSM » à destination du public et des professionnels.

1. Un meilleur respect du RGPD

En application depuis 2018, le Règlement européen sur la protection des données (RGPD) encadre notamment la production et l'usage des données à caractère personnel. Soucieuse du respect des droits individuels, la Ligue est engagée depuis lors dans un travail de mise en conformité. Mais des obstacles existent encore : la vétusté des logiciels utilisés par la plupart des SSM, le coût important du recours à un délégué à la protection des données (DPO) pour une structure comme la Ligue comptant moins de 10 ETP, le faible investissement de pouvoirs publics dans la fonction de chargé de recueil de données (0,5 ETP)...

Ainsi nous pouvons essentiellement dresser aujourd'hui le constat d'un manque de moyens matériels et humains, dans le cadre du projet « Recueil de données », pour mener à son terme le travail de mise en conformité avec le RGPD.

2. Une mise à jour des logiciels et, à terme, la convergence vers un même logiciel pour tous les SSM

Les logiciels utilisés par la plupart des SSM sont vétustes, ne permettent pas de répondre à certains cadres légaux actuels ou à venir et ne rencontrent plus les besoins des services en termes de gestion administrative et de production de données. Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'accompagner les SSM dans l'objectivation de leurs besoins, mais aussi dans la mise à jour ou la migration vers une nouvelle solution logicielle. Par ailleurs, nous l'avons vu, la diversité des solutions logicielles utilisées dans le secteur rend difficile l'exploitation des données d'activité à l'échelle sectorielle.

L'accompagnement des SSM sur cette thématique devrait aboutir, à terme, à l'adoption d'un nombre réduit de logiciels par l'ensemble des SSM, et répondant à leurs besoins en termes de recueil de données mais aussi plus largement dans leur travail clinique et administratif.

Ce chantier dépasse de loin en temps de travail et en compétences le cadre du projet « Recueil de données ». C'est pourquoi la Ligue, avec trois autres fédérations, a candidaté et obtenu un subside spécifique dans le cadre « Mutualisation » des Accords du non-marchand (2025). Le chargé de recueil de données a intégré le comité d'accompagnement de ce projet et collabore quotidiennement à sa bonne réalisation.

3. Une meilleure compréhension des limites des données et de leur usage

Le travail de documentation des pratiques d'encodage se poursuit. Il conduira fin 2025 à une analyse précise des limites et des usages possibles des données administratives. Ces

résultats feront l'objet d'une publication commune avec l'Observatoire de la Santé et du Social, à paraître en 2026.

4. Une plus grande homogénéité des pratiques d'encodage et une meilleure qualité des données

L'accompagnement des SSM dans l'appropriation de nouveaux indicateurs d'activité depuis 2023 mènera en 2025 et 2026 à une redéfinition des pratiques d'encodage pour assurer à l'avenir une plus grande homogénéité des données produites.

5. L'adaptation de la production des données aux nouvelles attentes de la COCOF en termes d'indicateurs statistiques d'activité des SSM

L'homogénéisation des pratiques d'encodage dont il est question ci-dessus va de paire avec l'adoption de nouveaux indicateurs d'activités qui seront définis conjointement avec l'administration de la COCOF et les SSM. Ce travail sera mené fin 2025 et en 2026.

6. Un « Guide des SSM » à destination du public et des professionnels

Pour expérimenter le cadre méthodologique de la nouvelle orientation « Chiffres-clés et témoignages de terrain », nous conduirons dès 2025 un recueil d'informations qualitatives portant sur les activités des services et leurs dispositifs d'accueil des nouvelles demandes.

L'objectif de ce travail est d'élaborer, au format papier et numérique, un « Guide des SSM » qui doit permettre aux publics concernés comme aux professionnels de mieux connaître l'offre de soin et d'accompagnement en SSM. Concrètement, plus qu'un simple carnet d'adresse, ce guide doit permettre d'identifier par exemple quel SSM organise un groupe de parole sur telle thématique, ou quel service propose des suivis psychologiques en Portugais, ou encore si telle autre service dispose d'une rampe d'accès PMR et de sanitaires adaptés, etc. Ce guide doit également permettre de clarifier les procédures d'accueil et de traitement des nouvelles demandes pour permettre à tout un chacun de savoir à quoi il peut s'attendre lorsqu'il contacte tel ou tel service.

Pour ce faire, dès 2025, une trentaine d'entretiens semi-directifs seront menés avec des informateurs-clés dans les SSM. A partir des informations recueillies, une première version de fiches standardisées sera créée et soumise à la réflexion collective avec les SSM. Des échanges répétés devront permettre d'ajuster le guide avant une première publication en 2026. Un processus de mise à jour devra également être élaboré pour inscrire ce projet dans la durée.

4.2.4 FORMATIONS

En plus des matinées et journées d'études mentionnées plus haut, la Cellule recherche suite régulière les activités de trois réseaux : le Réseau de chercheurs collaboratifs du Crébis, les activités du Réseau Nomad et les rencontres du Conseil régional de Brusano.

4.2.5 MUTUALISATION D'UN SUPPORT LOGICIEL(S) MÉTIER(S) EN SOCIAL-SANTÉ

Jenny Héroufosse et Amandine Maloux (LBSM)

CONTEXTE

Le projet a pour objet la mutualisation d'une fonction de support autour de la question du logiciel métier par et pour quatre secteurs ambulatoires actifs en Région Bruxelles-Capitale : les Services de Santé Mentale (SSM), les Centres de Planning Familial (CPF), les Services Sociaux (CAP, CASG) et les Services Actifs en Matière de Drogues et Addictions (SAMDA). Le projet est lancé à l'initiative de quatre fédérations du secteur : l'association porteuse : la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale (LBSM), la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial (FLCPF), La Fédération des Services Sociaux (FdSS) et la Fédération bruxelloise des institutions spécialisées en matière de Drogues et Addictions (FedA). Il reçoit également le soutien de la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial (FCPPF) ainsi que de la Fédération des Maisons Médicales (FMM).

Un ensemble de facteurs externes explique une tension permanente ressentie chez nos membres concernant la question des logiciels métiers : parmi ceux-ci, notons en particulier la rapidité de l'évolution du paysage institutionnel, technique et législatif de l'e-santé, la rareté du financement dédié à la digitalisation dans le secteur non-marchand et donc l'absence de personnel qualifié travaillant sur ces questions auprès des petits et moyens services de terrain, ainsi que la logique de marché dans laquelle s'inscrivent les fournisseurs potentiels de logiciels et avec lesquels nous sommes amenés à collaborer. Enfin, les services ambulatoires, autant social que santé, se doivent de recueillir des données sur leurs bénéficiaires et leurs actions afin de rendre compte de leur activité auprès des pouvoirs subsidiant, ce qui rend inévitable mais aussi atypique, la question du logiciel dans nos secteurs. Au-delà et en parallèle de ces facteurs externes et contraignants, l'adoption d'un logiciel métier représente une fenêtre d'opportunité pour soulager la gestion administrative

d'un service ainsi que pour documenter les problématiques psycho-médico-sociales des usagèr.e.s et donc alimenter notre travail de plaidoyer.

Le projet répond à l'appel à projets « mutualisations ANM 2024-2025 » - mutualisation des besoins transversaux et intersectoriels du secteur non-marchand bruxellois décrit dans le « Point 6. Mutualisations » de l'Accord non marchand 2021-2024 pour les secteurs non marchands de la COCOF, COCOM et RBC. Le projet est subventionné par la COCOF, qui assure le suivi via une adresse générique, sur la période théorique débutant en juillet 2024 et se clôturant au mois de décembre 2025. A terme, et en cas d'évaluation positive, sous réserve d'un accord des prochains Collèges, sous réserve du contexte politique, les projets financés dans le cadre de cet appel à projet pourront obtenir un financement structurel.

MISE EN ŒUVRE

L'idée a émergé lors de discussions en marge de l'IFA et s'est construite lors de réunions préparatoires entre les 4 fédérations partenaires, dont une rencontre avec le cabinet du Ministre de l'Action Sociale et de la Santé, durant tout le mois de mars. La Ligue a pris le rôle de porteur du projet mais le formulaire de candidature a été complété et validé par l'ensemble des partenaires.

Le projet tel que défini dans l'appel à projet devait initialement débuter en juillet 2024, l'annonce du financement nous est parvenue en août, suite à quoi une procédure pour un premier recrutement a été lancée. Notre première chargée de projet, Amandine Maloux, après une période de préavis auprès de son ancien employeur, a pu débuter sa mission au sein de la LBSM à partir du 7 octobre 2024, une seconde chargée de projet, Jenny Héroufosse, a commencé sa mission le 17 décembre 2024.

Pour le démarrage du projet, plusieurs actions sont initiées afin de constituer les balises du projet :

- Recrutement de deux chargé-es de projet,
- Constitution du Comité de pilotage, il aura pour rôle de veiller à la bonne mise en œuvre du projet, à rencontrer les objectifs fixés ainsi qu'à orienter le projet au fil de son évolution. Une rencontre est prévue à l'issue de chaque phase, et sur demande lorsque cela s'avère nécessaire.
- Une formation sur la législation relative aux marchés publics a été suivie par deux collaborateur.rices.

- Pour chaque secteur, au moins une visite est réalisée ou prévue au sein d'un service potentiellement bénéficiaire du projet, afin de prendre connaissance de la réalité de travail.
- Conjointement, des rencontres spécifiques sont réalisées au sein et en dehors de nos secteurs avec des personnes ayant déjà réalisé un travail conséquent autour de la question du logiciel métier, à titre d'exemple, la Fédération des Maisons Médicales, Bruxeo, le SSM bicommunautaire Rivage Den Zaet,...
- Si la FdSS et la FLCPF ont historiquement rempli une mission de support pour leurs membres sur la question du logiciel métier, c'est une fonction nouvelle pour la LBSM et la FEDA, dont les membres sont équipés de façon particulièrement disparate et inégale, voire pas du tout équipés. Nous avons donc initié un recensement parmi nos services membres et récolté leur intérêt dans ce projet.

ROADMAP

La Roadmap établie pour le travail d'analyse est divisée en quatre phases :

1. *Phase exploratoire* - **découvrir** : la problématique, observer et analyser l'existant,
2. *Phase de mise en commun* - **définir** : analyser et exprimer les besoins fins,
3. *Phase de prospection* - **développer** : émettre des pistes de solution, "prototyper", dans notre cas "prospector"
4. *Phase livrables* - **livrer** : des conclusions, une solution et lancement de l'implémentation

La phase exploratoire a débuté sur cette année 2024 et se clôture au mois de février 2025. Cette phase exploratoire est une phase de découverte, elle consiste à analyser l'existant, cartographier notre champ d'action, définir la/les problématiques et établir les hypothèses à confirmer/infirmes par la suite.

Les objectifs sont :

- Cartographier les secteurs, identifier les acteurs impliqués, les services bénéficiaires,
- Prendre contact et tisser un lien avec les personnes ressources à solliciter au besoin,
- Définir la structure, la méthodologie et la roadmap du projet,

- Identifier les logiciels actuellement utilisés, analyser leurs fonctionnalités et leurs limites, la coordination autour des logiciels et les différents types de contractualisation,
- Découvrir et comprendre les réalités du terrain,
- Définir une vision des besoins et objectifs pour le projet, comprendre les défis et les risques.

Les livrables sont :

- Un plan méthodologique à valider par le comité de pilotage,
- Un premier draft de l'analyse, avoir débroussaillé les objectifs et les besoins pour le projet.

Nous avons donc rencontré au moins un service par secteur, en sélectionnant les structures selon des critères tels que la recommandation des directions de fédérations, la diversité des services proposés, la disponibilité des interlocuteurs et en privilégiant les structures proposant un grand nombre d'activités et de services. Via ces rencontres, nous avons découvert les logiciels suivants : Opale, Jade, Modullo, Chill.

A ce stade les résultats ne sont pas encore généralisables, car nous avons obtenu des retours disparates et hétérogènes, liés aux spécificités de quelques structures.

BUDGET ET DEPENSES

Budget initial du projet pour 2024 : 113.500

Du fait des délais, nous n'avons pu engager qu'une petite partie des frais initialement prévus (un peu plus de 25%), le gros des dépenses planifiées concernant les frais de personnel. Avec un autre porteur de projet (la CSD), nous avons demandé si l'arrêté de subvention pouvait être modifié pour une prolongation de la période des dépenses en 2025. Cela n'étant pas possible, nous avons donc rendu la part non dépensée.

Le gros des dépenses porte sur le personnel. Dans les frais de fonctionnement, on peut noter :

- Une formation sur les marchés publics a été suivie par plusieurs membres de l'équipe en lien avec la mise en œuvre du projet, celui-ci contenant une série d'implications importantes en la matière.

- Du matériel informatique afin de fournir les outils adéquats pour ce projet centré sur le numérique.

Comme annoncé dans la candidature, le projet est intégré dans les structures existantes de la LBSM, et bénéficie de l'appui des partenaires, ce qui permet une utilisation rationnelle des moyens financiers.

4.3 INFORMATION

- La Ligue développe **un site Internet** et des outils à l'attention des acteurs de terrain et du grand public.
- Elle organise des **temps d'échange** et d'information ciblés.
- Elle diffuse une **newsletter** à l'attention des acteurs de terrain et du grand public.
- Elle promeut les **activités des partenaires** et affiliés.
- Elle développe une **communication à travers les médias** pour informer et sensibiliser.
- Elle organise des **actions** thématiques d'information et/ou de sensibilisation sur tout ou une partie des problématiques traitées.

4.3.1 LES ÉVÉNEMENTS/PROJETS MENÉS OU PRÉPARÉS EN 2024

P'TIT SEMINAIRE « ET SI ON PARLAIT ? » LE 23 SEPTEMBRE 2024

Cf point Groupe de Travail « Orientation sexuelle et Identité de Genre » (GT OSIG).

JOURNÉE D'ÉTUDE « COLORIER EN DEHORS DES LIGNES » LE 8 NOVEMBRE 2024

Pour donner suite à la rédaction d'un article "Penser les transitions : Jeunes, Institutions, Société" paru en 2021 dans les Cahiers de psychologie clinique à l'occasion du numéro Transitions, le groupe de travail Jeunes(...)Adultes s'est lancé comme nouveau défi d'organiser une journée d'étude consacrée aux pratiques d'accompagnements et de soins avec des jeunes adultes.

Ce groupe de travail est né de la volonté de travailleurs de terrain de décloisonner les frontières institutionnelles, de créer des ponts entre professionnels et de trouver un lieu rassembleur pour aborder les difficultés cliniques. Il est interdisciplinaire et intersectoriel et réunit des personnes qui partagent un intérêt commun pour les enjeux liés aux moments de transition de l'adolescence à l'âge adulte.

Dans une perspective dynamique et d'une continuité de l'existence, l'objectif de ce groupe est de mutualiser les compétences et la créativité et de ne pas systématiquement catégoriser

les êtres humains. Ce collectif réfléchit ainsi à comment accompagner au mieux les jeunes dans des moments de vie qui font rupture (école, famille, adolescence) et qui ne sont pas sans comporter certains risques (angoisses massives, désorganisations psychiques, passages à l'acte, errances).

Les différentes institutions d'accompagnements et de soins sont des lieux de passage qui par leurs actions spécifiques interviennent au cœur de processus existentiels et agissent sur le devenir de jeunes adultes. Les questions que le groupe a souhaité élaborer durant cette journée s'articulent autour des jeunes à l'arrêt, en quête de sens, fragilisés, en souffrance psychique avec parfois un parcours institutionnel conséquent, pris dans des enjeux identitaires en lien avec la perte des repères, les séparations et l'accès à l'autonomie.

De manière générale, les membres du groupe ont salué la grande cohérence des interventions, non pas dans le sens d'être porteuses d'une même idéologie mais plutôt dans la manière ou le style des interventions. Ce style venait indiquer une dynamique de travail qui rendait possible la différence dans l'abord d'un objet néanmoins commun : les jeunes en transition vers l'âge adulte. Cette manière d'aborder les choses démontrait, sans ostentation, comment des professionnels de fonctions, de secteurs, de références théoriques différents pouvaient échanger et ouvrir leur champ de réflexion respectif en évitant de s'ostraciser. Au contraire, cela a permis de mieux se connaître et, partant, de mieux collaborer, en y ajoutant même le plaisir de travailler ensemble. L'absence d'infirmiers a été remarquée et devrait faire l'objet d'une attention particulière pour les associer aux prochains développements.

La journée ne comprenait pas une chronologie particulière mais les éléments communs venaient résonner tout au long à partir de différentes partitions qui leur donnait chaque fois plus de consistance. L'ensemble de la journée a pu être suivi par les organisations de jeunesse présentes qui se sont réjouies de pouvoir entendre et comprendre ce qui se jouait dans la clinique. Un sentiment de cohérence entre les interventions mais aussi avec le travail en amont, comme l'article publié, est unanimement partagé.

Le feuilletage des modules - deux interventions venant de différentes institutions, puis reprises par un intervenant extérieur - à chaque fois donné une aération importante pour rafraîchir la pensée de chacun. Il a été souligné à cet égard combien les philosophes pouvaient amener des pistes de réflexions susceptibles d'être prolongées par tous.

Concernant ces prolongements, nous avons pu déplorer le manque de temps pour les échanges avec la salle mais, parallèlement, cela semble avoir eu un impact sur la manière dont les équipes se sont parlé dans l'après-coup. Le ressenti partagé est celui d'un réseau qui se crée et se mobilise. Un des intérêts de la journée était aussi de trouver des partenaires politisés pour donner plus de visibilité à ce réseau dans le cadre de journée de réflexion comme celle-là : par exemple les fédérations de parents ou encore Malvina Govaert, responsable du 'Pacte Climat Scolaire'-FWB, notamment.

La journée a accueilli un grand nombre de participants : environ 240 personnes.

SOIRÉE SPOKEN WORD, SLAM & POÉS(Z)IE. SCENE OUVERTE SUR LE THEME DE LA SANTE MENTALE LE JEUDI 10 OCTOBRE 2024

À l'occasion de la Semaine de la Santé Mentale, le jeudi 10 octobre 2024 nous avons organisé une soirée démarrant avec une projection-débat du film « Constellations » de Stéphanie Fortunato, suivie de la 4e édition de la soirée Slam, un moment dédié à la poésie, au spoken word et à nos émotions.

Cette soirée sur le thème de la santé mentale était consacrée aux jeux de mots et de langage, au plaisir des oreilles bienveillantes et à l'émerveillement. La soirée a été animée par Wilma (SpeakEasy Brussels) et Nadjad (Slameke) avec une invitée confirmée, Yousra Llouh.

Le directeur de la Ligue, Yahyâ H. Samii a été présente avec la chargée de mission échanges et élaborations, Natacha Rome et la chargée de communication, Alexandra Taroi. La soirée a été très riche en émotions avec des passages sur scène très émouvants et enrichissants.

Cette soirée a été organisée par la LBSM, le CRéSaM, les collectifs Slameke et Speakeasy Brussels avec le soutien de la COCOF et Partenamut.

AUTRES PROJETS ET EVENEMENTS

Le travail effectué pour la mise sur pied d'un événement est transversal et met tous les membres de l'équipe à contribution. En effet, les événements organisés ou co-organisés nécessitent souvent un travail collectif sur l'élaboration des contenus et ses objectifs, des réunions préparatoires (en équipe, avec les intervenants, etc.), un lieu, une date, un graphisme pour les supports de communication, l'élaboration d'un programme, un catering, la gestion du budget et de la logistique, la gestion des inscriptions/payements, des permanences durant l'événement, des recherches pour la base de données, des invitations (de masse, ciblées, personnalisées), un travail en réseau/partenariat, un éventuel questionnaire d'évaluation, une prise de photos lors de l'événement, des contenus de communication (Facebook, newsletters, site Internet, supports de communication), la rédaction et l'envoi de remerciements (aux participants et intervenants), le traitement des photos, un débriefing, etc.

Les projets listés ci-dessous ont nécessité *des contacts avec la presse et avec le réseau, du graphisme, de la concertation, des réalisations de newsletters, des articles sur le site Internet, des impressions/affichages en rue/envois postaux, des inscriptions, des contacts « post » événements avec les participant.es, diffusion d'actes, vidéos, photos, documents émanant de l'événement.*

- ✓ **17èmes Rencontres Images Mentales / Psymages** et préparation de l'édition suivante
Graphisme, programme, promotion, etc.

- ✓ **Carnet du groupe de travail 2025-2026.**

4.3.2 LES RELAIS D'INFORMATION

La Ligue est en pleine évolution interne et entend se repositionner dans le paysage bruxellois. Ce qui implique de revoir l'organisation interne, en particulier la visibilité et la communication.

Nous travaillons ensemble et en concertation (avec les membres, le CA, les GT...) sur les renouveaux ou les clarifications concernant : notre positionnement, nos combats, nos contenus/messages, les concertations nécessaires autour d'enjeux à venir ou actuels, les publics à informer ou à réunir et sur nos outils/canaux de communication.

La Ligue maintient et améliore ses divers outils de communication visant à mieux informer ses membres, ses partenaires mais aussi le public au sens large.

SITE INTERNET

Nous repensons le site web afin d'offrir plus de fonctionnalités, d'informations et une navigation plus claire et agréable.

Le site www.lbsm.be présente la Ligue, ses membres ainsi que les actualités du secteur. La rubrique « événements de partenaires » fait office d'agenda du secteur de la santé mentale et est mise à jour continuellement. Y sont repris les événements, formations et séminaires programmés par les membres ou partenaires ainsi que les offres d'emploi en social-santé à Bruxelles. Depuis octobre 2024, nous avons mis en place une billetterie en ligne.

Tous les documents officiels y sont également consultables (programmes des coordinations thématiques, statuts, conseil d'administration, recherches).

Nous modelons régulièrement le site web en termes de fonctionnalités, de contenus, de facilité de navigation et de structure.

NEWSLETTER

Cet envoi est constitué :

- ✓ **D'un e-mail mensuel** qui est envoyé aux abonnés et se compose de différentes rubriques :
 - Les événements des membres et partenaires (colloques, congrès, séminaires, formations des deux ou trois mois à venir) ;
 - Nos événements propres ;
 - Les offres d'emploi.

OXIMAILING

Ce support nous permet de diffuser à un large public les informations de la LBSM et du secteur. Environ 5000 abonnés profitent, par ce biais, d'une information détaillée des mois à venir en santé mentale.

- ✓ **De communications « spontanées »** (qui nous permettent des variations de design) concernant nos propres événements, des informations particulières, des actualités politiques, des prises de position, des remerciements, des vœux, etc.

RESEAUX SOCIAUX

Flux d'actualité via Facebook, LinkedIn et YouTube.

Ces pages nous permettent d'/de :

- Augmenter notre notoriété et notre visibilité via des publications sur l'actualité, nos événements, nos actions ou celles des membres et partenaires ;
- Fédérer une communauté et d'interagir avec eux ;
- Connaître nos publics ;
- Faire connaître la Ligue à de nouveaux utilisateurs/usagers/professionnels du secteur ;
- Communiquer de manière ciblée et interactive.

PRESSE

Pour obtenir plus de publications radio/online/magazine → communication@lbsm.be

PUBLICATIONS ET LEUR DIFFUSION

Vous pouvez prendre connaissances des [travaux des chercheurs](#), des travaux, des articles, des prises de position des groupes de travail, des notes politiques, des cartes blanches, ..., via [ce lien](#).

PODCAST

[@smib_podcast](#)

Le réseau SMIB – santé mentale inclusive de Bruxelles – propose un(e) tram(e) de podcasts sur les projets subsidiés dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement, un appel à projet qui vise à renforcer l'accessibilité bas seuil, l'offre de soin et la mobilité en santé

mentale. Les épisodes s'adressent en priorité aux professionnel.le.s, aux autorités politiques mais également à toute personne intéressée par la santé mentale.

L'objectif principal de cette trame de podcasts consiste à soutenir la visibilité – et donc de faire connaître - les dispositifs subsidiés dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement. Cette initiative a été créée par la LBSM en collaboration le Centre de Guidance d'Etterbeek et Oep Vadrouille, une initiative du CSM Antonin Artaud. Ces derniers constituent le comité de pilotage dont l'objectif consiste à penser le podcast et à assurer les différentes étapes de réalisation (prise de son, retranscription, mixage, etc.).

Pas de nouveaux épisodes depuis 2023 car le subside pour ce projet a pris fin.

4.3.3 DU CÔTÉ DU SECRÉTARIAT

Le service de secrétariat occupe un poste très polyvalent, assurant l'accueil, la gestion téléphonique, le suivi de la comptabilité, ainsi que la gestion administrative et du personnel. La Direction a proposé que Yola Jabbour prenne également le rôle de conseillère en prévention, ce qui nécessitera une formation dès que possible. Ce poste participe aussi activement à la logistique et à l'accueil des événements, et gère la réception, la centralisation et la redistribution des demandes des membres.

La comptabilité est gérée par un prestataire externe, la Fiduciaire Gestion, et est contrôlée par le trésorier de l'ASBL. Le suivi de cette comptabilité implique pour la/le secrétaire des réunions régulières avec la Direction, le Trésorier et la Fiduciaire.

AU BOUT DU FIL...

Deux catégories de public s'adressent à nous : les professionnels et le grand public.

➤ Les professionnels

Il y a d'une part les professionnels de la santé mentale qui recherchent des adresses de lieux d'activités, de services sociaux, d'appartements supervisés pour un usager de leurs services. Si leur demande est souvent précise, cela demande de notre part une parfaite connaissance du milieu associatif bruxellois, connaissance qui se doit d'être constamment réactualisée. D'autre part, nous recevons de nombreux appels émanant de médecins généralistes, de

travailleurs sociaux et de personnes travaillant au sein d'hôpitaux, de services d'aide à domicile, de CPAS, de logements sociaux, ... pour lesquels nous devons quelquefois répondre de façon plus détaillée et explicite quant aux différentes possibilités d'offres de soin et d'accompagnement en santé mentale. Ces professionnels peuvent également trouver chez nous certains textes ou articles de loi faisant référence à la santé mentale.

➤ Le grand public

Que ce soit la personne elle-même - confrontée à des difficultés de vie ou en grande souffrance psychique - ou son entourage, le grand public fait aussi appel à notre service d'information.

Suite à la lecture d'un article, un conseil donné par un membre du réseau familial ou social (« Ce serait bien que tu en parles avec quelqu'un »), ceux-ci nous livrent tant le témoignage d'un moment de vie, l'expression d'une émotion perturbante, que leur préoccupation relative au bien-être de leurs proches, leur questionnement sur le sens et l'opportunité de leur démarche. S'il s'agit de demandes 'ciblées' - l'adresse d'un Service de Santé Mentale, d'un lieu de consultations pour un couple, une famille ou un adolescent, d'un centre de jour pour toxicomanes, d'un service spécialisé en psychogériatrie ... - nous donnerons de multiples renseignements afin que « l'appelant » puisse au mieux choisir son adresse. Mais il arrive souvent que la demande soit floue, exprimée avec des mots tout venant. Une écoute attentive, un dialogue respectueux permettent de s'accorder sur la signification de ces mots (par exemple 'un lieu d'hébergement' : est-ce une maison d'accueil, un appartement supervisé, un service hospitalier ?). Il n'est nullement question de faire une analyse de la demande telle qu'elle se pratique dans les structures d'accueil et de soin ni d'assurer un suivi mais bien d'orienter et de s'assurer que le panel d'informations données est adéquat et compris.

Chaque demande est personnelle et a son histoire. C'est à partir de cette certitude que chaque cas est unique, que nous nous devons d'entendre, à son rythme, ce que la personne cherche à nous dire. Nous les renvoyons toujours vers les lieux appropriés : Services de Santé Mentale, Services d'information juridique, Initiatives d'Habitations Protégées, Associations de Thérapeutes, Services d'aide à domicile, Centres de documentation, Centres de Jour, Centres de Planning Familial, Communautés Thérapeutiques, Médiations familiales, Services d'Aide aux Victimes, Services Sociaux, CPAS, Services d'Aide aux Toxicomanes, Maisons de Repos, Maisons de Repos et de Soins, Groupes d'entraide ... ou encore nous leur suggérons d'en parler à leur réseau déjà existant, au médecin généraliste, au psychiatre qui les suit... Ce travail de contact avec le public, d'analyse de la demande et de renvoi vers les organismes

ou acteurs de terrain, est principalement assuré par toute l'équipe. Un guide d'orientation a d'ailleurs été réalisé par Robin Susswein pour faciliter ce travail et améliorer la qualité.

4.4. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS

- La Ligue organise **des groupes de travail et des coordinations thématiques**, destinés aux professionnels de terrain et animés par ceux-ci. Ces espaces accueillent et visent des échanges et des élaborations libres autour des pratiques et de l'articulation de celles-ci à des enjeux plus larges, selon les choix et décisions des participants. Les constats, questions et recommandations émanant de ces échanges sont relayés via les permanents de la Ligue vers les instances de celle-ci.
- Prend part aux discussions au sein de **divers lieux de discussions et de décisions traitant de la santé mentale** (Plateforme de Concertation pour la Santé Mentale à Bruxelles, Groupes et comités de la réforme 107 adultes, Bru-Stars...) où elle met en avant les points de vue de ses membres (dont les services ambulatoires).
- Met sur pied ou participe à **tout groupe de travail** qui traite de questions liées à la santé mentale.
- Est en lien avec les **représentants des patients et bénéficiaires** des services, et entend favoriser la participation de ceux-ci dans les débats et instances qui concernent la santé mentale.
- Est en lien avec **les lieux de formation et les associations professionnelles** des métiers actifs en santé mentale, afin de suivre et contribuer aux débats sur l'évolution de ces métiers et les enjeux autour de leur reconnaissance par les autorités.
- Participe à la réflexion pour une meilleure **prévention** en santé mentale, et soutient l'inventivité dans les réflexions et pratiques sur **l'intersectorialité**, en coordination avec les représentants des secteurs de l'Action sociale, de la Santé et de la Promotion de la Santé, ainsi que de nombreux autres services d'aide et de soin.
- Participe à **l'accompagnement et au soutien de projets** qui innovent et tentent d'apporter des solutions complémentaires ou alternatives.
- Participe aux travaux menés **aux niveaux national et international**.

4.4.1 LE CARNET D'ESPACES D'ÉCHANGES 2023-2024

Celui-ci est consultable [ici](#). La Ligue a poursuivi la publication et la diffusion d'un carnet destiné à renforcer la visibilité des groupes et coordinations, et impliquant de la part des animateurs·trices un travail de synthèse pour présenter les travaux et l'organisation de ceux-ci. Publié sur le web, il vise un public professionnel aussi large que possible afin de faire connaître ces espaces mais aussi de susciter de nouvelles initiatives similaires selon des thématiques émergeant du terrain.

4.4.2 LES GROUPES DE TRAVAIL

GRUPE DE TRAVAIL ACCOMPAGNER LES FAMILLES CONFRONTEES A LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE : COMMENT PRETER ATTENTION AUX ENFANTS, AUX ADOLESCENTS, AUX FRATRIES ? COMMENT SOUTENIR LA PARENTALITE FRAGILISEE ?»

Cathy Caulier (SSM Saint-Gilles) cathy.caulier@ssm-stgilles.be

Stefania Giagnorio (SSM Rivage/Den Zaet) sgiagnorio@rivagedenzaet.be

Ce groupe de travail s'adresse aux intervenant.e.s de l'hospitalier, de l'ambulatoire, des structures de placement, du SAJ et du SPJ ainsi qu'à celles et ceux qui travaillent dans les structures pour adultes.

Un groupe coanimé par Frédérique van Leuven et Cathy Caulier avait travaillé ce sujet dans le passé au sein de la LBSM.

Nous avons souhaité faire le point une dizaine d'années plus tard.

- Quels ponts ont pu se construire pour soutenir cette question de l'attention à prêter à chacun.e?
- Quels dispositifs ont été inventés, quelles expériences se sont développées ?
- Avec quelles ressources, quelles difficultés ?

Le groupe s'est réuni deux fois en 2024 (10/10 et 28/11)

Dès la première rencontre émerge le constat de difficultés persistantes à établir des collaborations entre les structures adultes et celles qui s'occupent des enfants.

- Comment faire lien tout en respectant les espaces de chacun.e ?
- Comment sortir d'une approche soutenant encore trop le OU et pas assez le ET ?

Il est intéressant de noter que cette dynamique s'observe très souvent dans les familles confrontées à la souffrance psychique.

Une autre réflexion s'est imposée : comment soutenir dans la durée la reconnaissance du vécu des enfants et adolescents ? Quelles structures seraient favorables au maintien de cette attention indispensable ?

Quatre réunions sont encore prévues en 2025.

Nous avons décidé de les organiser autour de situations cliniques.

« Comment nos interventions peuvent éviter la répétition des discontinuités au cœur des difficultés des familles » et « Qui prend soin des liens familiaux » seront au centre des échanges.

GROUPE DE TRAVAIL « ADMINISTRATION »

Yola Jabbour (LBSM) yj@lbsm.be remplacée par Ghislain Evrard-Thoelen get@lbsm.be (LBSM) du 10/02/2024 au fin mai 2025

Dates : 23/01, 13/03, 17/04, 31/05, 19/06, 30/09, 16/10, 06/11, 11/12

La part administrative dans un service de santé mentale, bien que peu reconnue, ne se résume pas à l'encodage de quelques données et au classement de fiches. Elle regroupe une série de domaines importants et indispensables au bon fonctionnement de l'institution.

Suivant le choix effectué par le service, ce volet peut être représenté par différentes personnes, différentes fonctions, différents services (coordination, secrétaire(s)-accueillant(es), services externes, ...), autant de schémas possibles que de services existants.

Peu importe l'intitulé de la fonction de la/les personnes en charge de ce travail, il doit être effectué de manière consciencieuse avec le maximum de connaissances possibles dans divers domaines tels que la législation sociale, la comptabilité, les ressources humaines, les contacts avec les pouvoirs subsidiants, la compilation des différentes pièces justificatives nécessaires à l'octroi des subsides, et bien d'autres aspects. De l'importance d'une reconnaissance effective de ce travail dans un futur proche.

Suivant ce constat et une impression de plus en plus présente d'être sollicitée dans mon rôle au sein de l'Adret par d'autres services, une discussion a été entamée avec la LBSM en la personne de Samira Kholti et ensuite Yola Jabbour sur ce qui pouvait être mis en place pour limiter le temps occupé par ces questions. L'idée d'un groupe de travail spécifique s'est imposée. Après une présentation de 3 modules initiaux, nous avons décidé d'orienter le fonctionnement de ce groupe sur un échange de ressources.

Ce groupe est ouvert à toute personne effectuant une part de travail administratif en lien avec les modules initialement présentés (Ressources humaines, Justificatifs et subsides, Comptabilité) et ayant une base de connaissance suffisante à la compréhension des échanges. Nous avons donc accueilli aussi bien des secrétaires accueillant(e)s, des coordinateur(trice)s ou des responsables administratifs et financiers.

Le groupe d'échange autour des questions administratives nous offre un espace pour nous rencontrer, nous informer, échanger, dans tous les domaines touchés par nos fonctions et notre quotidien institutionnel. La dispersion des informations et leur difficulté d'accès sont un problème important et nos rencontres nous permettent, chacun à notre niveau, d'aider l'autre au fil des échanges.

La confidentialité dépendante des informations dont nous pouvons nous servir pour illustrer un propos (calcul de salaire par exemple) est garantie comme dans tous les groupes de travail de la Ligue. La fréquence de nos rencontres est mensuelle, les lundis de 14 à 16h. L'ordre du jour est proposé dans la semaine qui précède afin de coller au mieux à l'actualité et au calendrier imposé par nos fonctions (délais comptables, pouvoirs subsidiants, etc.), il est le reflet des demandes de chaque participant.

GROUPE DE TRAVAIL « INTER-LIEUX DE LIENS »

Dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement, 8 lieux de liens ont été subsidiés et il est très vite apparu pertinent d'ouvrir des espaces d'échanges autour des constats, pratiques et difficultés rencontrées. La création des rencontres entre les coordinations des lieux de liens PRR et des rencontres inter-lieux de liens ont permis de croiser les questionnements, de mutualiser expériences et réflexions et de ce fait, enrichir les actions de chacun.e. En 2022, ces 2 groupes avaient fusionné et le Groupe Inter-Lieux de Liens a poursuivi ses échanges à un rythme mensuel.

Au-delà de porter une réflexion commune et d'élaborer autour des problématiques rencontrées, ces échanges ont permis de favoriser l'interconnaissance entre les différents lieux subsidiés et ont notamment ouvert la voie à des propositions d'immersions et/ou d'activités entre ces derniers. La dynamique créée au sein du groupe a amené celui-ci à se mobiliser pour mettre en place un événement à l'occasion de la Semaine de la santé mentale. Le résultat a dépassé les espérances : mobilisation pendant une semaine des Halles Saint-Géry qui ont accueilli une exposition artistique, une fresque participative, un concert de chorale, des réunions déplacées spécialement en leur sein, ... La santé mentale est apparue à cette occasion comme un thème qui fait lien, de façon joyeuse et positive.

Après le départ d'Eve Englebert, le groupe a continué et Alexandra Taroi y prend part, non plus pour animer mais pour maintenir la liaison avec la Ligue. Les réunions se tiennent dans les différents lieux de liens à tour de rôle. À plusieurs reprises, avant et après le départ d'Eve, les participant·es du groupe ont souligné l'importance du rôle joué par la Ligue et l'intérêt qu'elle puisse continuer à le jouer.

Deux des éléments qui ont été mis au travail en fin d'année sont la définition des lieux de liens, et la liaison entre lieux de liens et secteur de la santé mentale. En effet, dans sa version réformée, le décret de l'ambulatoire COCOF insère une définition des lieux de liens et inscrit ceux-ci comme une des missions potentielles des SSM. Quelle place pour les lieux qui se sont construits en dehors des SSM, ou même en dehors du secteur de la santé mentale ? Ces questions continueront de mobiliser le groupe en 2025.

GT INTER-REGIONAL

Yahyâ Hachem Samii (LBSM) yhs@lbsm.be

Alexandra Taroi (LBSM) at@lbsm.be

Dates : 11/1, 2/2, 18/3, 5/9, 7/11, 12/12

Les rencontres entre organismes des 3 Régions du pays se poursuivent, avec le Crésam, Psyché, Staten Generaal, Similes Uilenspiegel, et la LBSM.

Début d'année, l'idée d'un événement commun à l'occasion du centenaire de la création de la Ligue Nationale d'Hygiène Mentale dont sont originaires nos organisations, a finalement été abandonnée, Psyché se retirant du projet pour faire face à d'importants changements

internes. Le groupe a poursuivi ses rencontres, en abordant notamment l'actualité politique et les résultats des états généraux en Flandre.

Ceux-ci ont été présentés à Leuven le 8 février 2024 à la KULeuven. Le directeur y était pour entendre les préoccupations partagées des acteurs de la santé mentale en Flandre. Il était remarquable de constater combien leurs préoccupations rejoignent les nôtres. L'après-midi se clôtura avec un débat réunissant des candidat-es député-es des différents partis démocratiques flamands.

Fin de l'année, les réunions ont été consacrées à préparer la journée de mise au vert prévue en janvier 2025 afin de mieux se connaître et dégager des objectifs communs.

GROUPE DE TRAVAIL « LOGOPEDES EN SERVICE DE SANTE MENTALE »

Céline Clément (Centre de guidance d'Ixelles) celine.clement@cgxl.be

Audrey Verheyen (Service Social Juif) audrey.verheyen@gmail.com

Natacha Rome (LBSM) nr@lbsm.be

Dates : 12/01, 02/02, 05/4, 17/05, 28/6, 04/10, 08/11, 06/12.

Les cabinets des logopèdes travaillant en santé mentale n'ont pas désempilé en cette année 2024. Les problématiques rencontrées par notre patientèle (enfants, adolescents et personnes âgées) sont complexes et variées et demandent fréquemment une réflexion en équipe pluridisciplinaire afin d'être traitées. En effet, en plus de leurs troubles logopédiques classiques (TDL, TSA, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, Alzheimer, démences ...), nous constatons que nos patients présentent fréquemment et conjointement des fragilités psychologiques et/ou sociales et/ou matérielles. Les problématiques de santé mentale ont considérablement augmenté au cours des dernières années et ont explosé suite au COVID.

Les logopèdes sont débordés et ne peuvent pas toujours répondre à toutes les demandes qui leur sont adressées. De nombreux enfants n'obtenant pas de remboursement dans le privé par l'INAMI mais présentant des troubles logopédiques avérés sont également dirigés vers nos institutions.

Le groupe des logopèdes de la ligue, qui a fêté ses trente années d'existence en cette année 2024, se réunit de manière mensuelle. C'est un lieu d'échanges et de co-constructions qui nous permet de réfléchir aux problématiques diverses et variées que rencontre notre public.

En 2024, nous avons continué à travailler autour de la thématique « Comment apprentissages et écrans peuvent-ils faire bon ménage ? Enjeux psycho-affectifs et psychopédagogiques » mais nous y avons ajouté les impacts du numérique au sein de notre pratique logopédique (ex : bilans, suivis, guidance parentale, aménagements raisonnables, etc.). Nous constatons, en effet, dans nos patientèles, que l'utilisation du numérique a une influence considérable sur le développement langagier et moteur de nos patients.

Nous avons également abordé et questionné notre pratique des tests en langage oral, langage écrit et cognition numérique utilisés tant en version papier que numérique.

Les animatrices ont été invitées à participer à une mise au vert de l'équipe de la Ligue, des coordinations thématiques et des groupes de travail. Ceci a eu lieu le vendredi 24 mai à la maison Notre Dame du Champ-d'Oiseau. Le but était de réfléchir ensemble à certaines thématiques transversales, de créer des liens, d'échanger...

Le 28 juin, à l'occasion des 30 ans d'existence du groupe, nous avons organisé un moment d'échange autour d'un petit-déjeuner qui a rassemblé les logopèdes qui ont participé, lors de leur carrière en SSM, au GT Logo de la Ligue. Cette rencontre a permis aux différentes personnes présentes de partager leurs expériences en SSM, de parler des origines du groupe et de l'évolution du métier. Nous souhaitons qu'un écrit, prévu en 2025, reprenne les idées échangées lors de ce moment afin de garder une trace des origines du groupe et de son évolution.

A partir d'octobre nous avons abordé plus particulièrement le thème du TSA car le nombre de demandes dans ce domaine au sein de nos équipes nous questionne. Nous avons également réfléchi aux dispositifs de prévention (existants ou à mettre en place). Pour cela, nous avons parlé des différents ateliers et stages déjà mis en place au sein des SSM en complément des consultations afin de réfléchir à un dispositif qui pourrait venir pallier les trop nombreux retards de langage constatés et leurs impacts dans les apprentissages scolaires.

GROUPE DE TRAVAIL « ORIENTATION SEXUELLE ET IDENTITE DE GENRE (OSIG) »

Myriam MONHEIM, psychologue et psychothérapeute systémique au CPF Plan F
myriam.monheim@gmail.com

Sophie TORTOLANO, psychologue et psychothérapeute analytique au SSM Saint-Gilles
sophietortolano@hotmail.com

Dates : 23/09 (P'tit séminaire « Et si on en parlait »), 14/10, 25/11

A la suite des nombreux échanges, réflexions, et rencontres à l'occasion du Colloque « On peut plus rien dire ! Quand les minorités sexuelles et de genre interrogent le champ psychomédico-social », beaucoup de professionnel·les des secteurs psycho-médico-social nous sont revenu·es avec l'envie et le besoin de continuer les réflexions et échanges sur les publics en question.

Dans un souci de réflexion intersectorielle, des réunions se sont tenues entre la Ligue, deux fédérations de centres de planning familial (la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial et la Fédération des Centres Pluralistes de Planning familial), le Centre de Planning familial Plan F et le Service de Santé Mentale de Saint-Gilles. Les échanges ont permis de plancher sur les initiatives à mener. L'idée d'un groupe de travail est né.

Ce groupe de travail, le GT OSIG, est ouvert à tout·e professionnel·le du champ psychomédico-social des secteurs de la santé mentale, des centres de planning familial et de l'aide sociale, dans l'objectif de faire le point sur les facteurs de vulnérabilités spécifiques des personnes LGBTI+ et les inégalités de santé que ces dernières subissent ; de récolter les besoins des professionnel·les pour l'accueil et la prise en charge des personnes LGBTI+ ; réfléchir aux enjeux d'une analyse de genre et intersectionnelle de nos pratiques cliniques individuelles, familiales et institutionnelles ; et enfin de s'appuyer sur un réseau de professionnel·les pour les collaborations et orientations potentielles.

Afin d'annoncer le démarrage du groupe de travail, nous avons décidé de poursuivre les échanges avec les professionnel·les de terrain en organisant une conférence. Le P'tit Séminaire : « Et si on en parlait ? » s'est tenu le 23/09/2024 . Nous avons invité deux psychothérapeutes analytiques ayant une expertise des publics LGBTQI+ à échanger sur leurs pratiques de recherche et de psychothérapie. Près de 90 personnes ont assisté à ce premier séminaire, ils et elles provenaient de secteurs très variés : services de Santé mentale,

centres de Planning familial, maisons médicales, centres de jour, services hospitaliers, dont des services psychiatriques, services sociaux, universités, fédérations de services sociaux et de centres de planning familial, pys et avocat.es indépendant.es, structures de luttes contre les violences faites aux femmes. Les représentations sectorielles étaient très variées, ce qui était un objectif de notre activité.

Le groupe de travail a suscité de nombreuses demandes de participation, et nous n'avons malheureusement pas pu accueillir tout le monde, soucieuses de garantir un cadre de qualité à nos échanges.

Nos séances ont commencé dès octobre, à un rythme mensuel, avec 17 participant.es issu.es des secteurs de la santé mentale, de centre de planning familial, de l'aide à la jeunesse, de structures communautaires ; certaines n'ayant aucune expérience de travail avec les publics LGBTQI+ et d'autres une pratique déjà établie. Notre groupe est très divers : nous sommes au travail via des fonctions de psy, assistant·es social·es, médecins, accueillant·es, animatrices EVRAS, coordinateur/trices de centre, intervenant auprès de (jeunes) adultes, d'adolescents, de couples ou de familles. Afin de découvrir nos lieux de travail respectifs, nous voyageons en organisant les réunions dans les institutions des participant.es.

Nous avons travaillé, de façon critique, quelques concepts importants en les liant aux pratiques. Nous avons également partagé des situations afin de dégager des pistes d'accompagnement adéquat des publics concernés. Enfin, nous avons élaboré la façon dont les institutions peuvent les accueillir de façon respectueuse.

Nous nourrissons l'objectif de pouvoir diffuser le fruit de nos travaux lors d'un futur séminaire.

En mai 2024, la participation à la journée de mise au vert rassemblant toutes les coordinations thématiques et les groupes de travail soutenus par la Ligue a permis d'informer l'ensemble des intervenant·es du démarrage de notre groupe de travail. Ce fut aussi l'occasion d'entendre et de confirmer le besoin d'une réflexion multidisciplinaire à l'intersection des autres coordinations/groupes de travail, chaque thématique pouvant évidemment questionner l'ensemble des autres lieux de réflexions.

En effet, les personnes LGBTQIA+ sont aussi des adolescent·es, des seniors, des personnes en exil, potentiellement aux prises avec des vulnérabilités et précarités, qui questionnent de

plus en plus les structures sur des enjeux d'accueil et d'accompagnement répondant à leurs besoins spécifiques... comme tant d'autres groupes minorisés.

GRUPE DE TRAVAIL « PRATIQUES CLINIQUES AVEC LES JUSTICIABLES »

Perrine Panis (service externe FAMD) perrine.panis@smbg-famd.be

Benjamin Thiry (SPS Prison de Bruxelles) benjamin.thiry@just.fgov.be

Natacha Rome (LBSM) nr@lbsm.be

Dates : 20/02, 09/04, 11/06, 08/10, 10/12

Le groupe « pratiques cliniques avec les justiciables » s'intéresse à l'actualité des prisons belges (et en particulier des prisons bruxelloises) et approfondit chaque année plusieurs thèmes liés à la pratique clinique en milieu carcéral ou articulée avec celui-ci. L'apport clinique est également abordé à travers la présentation de vignettes et d'études de cas.

En 2024, nous avons poursuivi nos réflexions sur le thème des familles et proches de justiciables. Après avoir entendu des d'intervenants de Titeca et de la maison de justice fin 2023, c'est le Relais Enfants Parents qui a eu la gentillesse de venir nous faire une présentation et un bilan de leur dispositif d'espace rencontre spécialement dédié aux détenus en transition vers la libération (bénéficiant de sorties mais n'étant pas encore en libération conditionnelle). Une présentation de cas approfondie a permis de saisir les enjeux liés au maintien du droit aux relations personnelles et la nécessité de faire exister ce type de dispositif en permettant que le travail délicat de restauration du lien puisse se réaliser au cas par cas car chaque histoire familiale est singulière. En avril, nous avons accueilli l'intervention d'Aude Jacquemin et d'Emily Van Cranenbroeck se centrant sur l'accompagnement de fratries dans un dispositif tant individuel que familial au sein de l'Ambulatoire Forest.

Enfin, en juin, nous avons accueilli Joachim Donner, ambassadeur du projet de psychologues de première ligne afin de faire un état des lieux du dispositif. A cette occasion, Laetitia Borremans a pu témoigner d'une situation d'accueil d'un détenu en tant que psychologue de première ligne.

Nous avons constaté un réel intérêt autour du thème des familles. Partant du constat de l'oxygène que ce thème avait pu apporter, nous avons réfléchi au thème 2024-2025 en gardant l'idée de s'oxygéner le cerveau dans une politique carcérale qui asphyxie de plus en plus la pensée et la réflexion.

Le thème 2024-2025 a voulu coupler l'année du trentième anniversaire de la création du groupe, et l'envie de prendre de la distance et de retracer l'historique des pratiques cliniques avec les justiciables. Nous avons commencé par retracer l'historique des Services psychosociaux des prisons à travers l'intervention de Benjamin Thiry qui s'est appuyée sur un article de Christine Dubois et Benjamin Thiry. Ensuite, nous avons invité trois membres fondateurs du groupe : Joëlle Dubocquet, Pierre Smets et Claudine Sohie. L'idée était d'observer ce qui a changé et ce se répète à trente ans d'écart. La discussion à bâtons rompus a émergé notamment sur les thèmes suivants : la tension entre le sécuritaire et l'humanisme, ainsi que l'arrivée de l'intelligence artificielle dans le milieu professionnel.

GRUPE DE TRAVAIL « PSYCHIATRES ET PEDOPSYCHIATRES »

Yahyâ Hachem Samii (LBSM) yhs@lbsm.be

Pauline Monhonval (SSM Ulysse) pauline.monhonval@ulyse-ssm.be

Dates : 9/1, 7/2, 14/3, 11/4, 16/5, 6/6, 5/9, 14/11, 12/12

Ce groupe, mis en place en 2019 pour permettre le partage des pratiques psychiatriques au sein de nos SSM avec nos spécificités et particularités, poursuit ses travaux sur les enjeux sur la place de la psychiatrie en ambulatoire.

La pénurie se fait sentir et 2 SSM étaient, en début d'année, confrontés à une absence de médecin. D'autres avertissaient que cette situation arriverait prochainement. Dans ce contexte, le groupe a examiné le résultat de la réforme du décret de l'ambulatoire. Une délégation a rencontré le Ministre en début d'année, pour le sensibiliser sur le caractère existentiel de la présence des psychiatres en SSM. Le constat est posé que les politiques orientent les rares moyens vers des postes de gestion (coordination de réseau, case manager...) plutôt que vers la clinique elle-même. Le GT s'est demandé s'il ne manque pas une représentation des psychiatres de l'ambulatoire dans les différents cénacles décisionnels.

En décembre, une réunion spéciale a été organisée avec les coordinations des SSM pour faire le point sur la situation des psychiatres en SSM.

Le GT est en lien avec le GT PRIMA et avec l'organisation de modules dans la formation d'étudiant·es en psychiatrie (voir plus bas).

Le GT a également accueilli le Dr Philippe Kinoo sur la question du Dossier du Patient Informatisé (DPI) ; ainsi que, lors d'une autre séance, Cédric Petiau, psychologue à Chapelle-aux-Champs et coordinateur thématique urgence et crise pour la Ligue, afin de mieux aborder la question de la continuité / discontinuité des soins entre hospitalier et ambulatoire.

GROUPE PRIMA

Yahyâ Hachem Samii (LBSM) yhs@lbsm.be

Pauline Monhonval (SSM Ulysse) pauline.monhonval@ulyse-ssm.be

Perrine Van Dosselaere (SSM Saint-Gilles) perrine.vandooselaere@ssm-stgilles.be

Dates : 31/05, 09/07, 29/08, 07/11

Le Groupe Promotion Intersectorielle pour la Médecine Ambulatoire a été mis sur pied par plusieurs fédérations de l'ambulatoire constatant le même problème de recruter des médecins dans leurs secteurs : des généralistes dans les maisons médicales, les services de soins à domicile ou les services drogues et assuétudes, des gynécologues et obstétriciens dans les centres de planning familial, des psychiatres en SSM en dans le secteur drogues et assuétudes.

Face à ce constat, les fédérations se sont réunies à plusieurs reprises pour échanger sur les stratégies existantes et celles à construire afin de changer les choses. Le problème est en effet complexe et réclame des actions sur plusieurs terrains.

Au niveau politique, il est nécessaire de sensibiliser les différents niveaux de pouvoir sur les pénuries et manques existants, en particulier au niveau fédéral où se jouent les questions de nomenclature INAMI et de quotas de spécialisations.

Au niveau de la formation, convaincre les facultés de médecine d'ouvrir leurs portes à des cours spécifiques s'avère très difficile. Or, il importe de pouvoir informer les étudiant·es en tronc commun sur l'existence des services ambulatoires et la particularité de leur clinique, et ensuite de faciliter les stages dans nos services durant les années de spécialisation.

Sur ce dernier point, deux psychiatres de SSM, Pauline Monhonval et Perrine Van Dosselaere ont préparé une séance de formation pour les étudiant·es psychiatres en 4^e année de spécialisation. La séance avait été acceptée par la Faculté de médecine de l'ULB et s'est tenue le 20 juin au SSM Ulysse. Yahyâ H. Samii y a participé également.

C'est un travail de longue haleine qui commence et se poursuivra dans les prochaines années.

GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHOLOGUES AMBULATOIRES »

Sarah De Smedt (CSM Chapelle-aux-Champs - CPF Séverine) psychologues@lbsm.be

- Objectifs

Le groupe de travail psychologues ambulatoires est un espace de réflexions et d'échanges pour les psychologues ambulatoires travaillant en institutions. Il est né du constat que la fonction de psychologue n'était pas suffisamment représentée au sein des différents espaces de travail à la LBSM. En effet, si les psychologues participent régulièrement différents lieux de réflexions organisés à la LBSM, aucun GT n'existait pour réfléchir à la fonction de psychologue en institution.

- Déroulement

Le GT a été créé en septembre 2024. Le groupe ouvert est constitué actuellement de 13 psychologues issues de centres de santé mentale, maisons médicales, missions locales, services de housing first, services d'aide aux justiciables, équipes mobiles de l'aide à la jeunesse.

La première rencontre (en novembre 2024) fut l'occasion pour chacune de présenter son lieu de travail et la fonction qui y est occupée, d'élaborer le cadre des échanges du groupe et de réfléchir au départ d'un brainstorming à ce qu'est un·e psychologue ambulatoire.

Quatre rencontres auront lieu en 2025. Les thèmes abordés seront décidés en groupe.

GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHOMOTRICIEN·NES ET THERAPEUTES A MEDIATION CORPORELLE EN SANTE MENTALE »

Natacha Rome (LBSM) nr@lbsm.be

Dates : 15/01, 19/02, 15/04, 17/06, 16/09, 18/11 (3èmes lundis de chaque mois)

Les services de santé mentale sont composés d'équipes pluridisciplinaires : psychiatre, psychologue, assistant·e social·e, logopède, thérapeute, accueillant·e, infirmier·ère, pédopsychiatre, psychomotricien.ne et thérapeute à médiation corporelle, ... travaillant tantôt avec des adultes tantôt avec des enfants ou adolescents.

Les psychomotricien.ne.s et thérapeutes à médiation corporelle, bien que travaillant en équipe sont souvent seul.e.s dans leur institution avec leur pratique particulière. C'est pourquoi, suite à la demande de certains d'entre eux.elles, ce groupe s'est créé en septembre 2020.

Le groupe a continué de se réunir en 2024. Les réunions ont eu pour contenu principal :

- Des échanges cliniques sous forme d'intervision sur base de l'expérience de terrain des participant.e.s
- Travail sur un ouvrage de Fabien Joly « Le corps et la psyché »
- L'importance des rituels pour soi, pour les usagers / les patients / les bénéficiaires
- La pratique cranio-sacrée avec des adultes en SSM
- Penser les objectifs et le programme du groupe.

Une des richesses de ce groupe est la diversité des pratiques des participant·es qui permet des échanges cliniques riches et variés autour d'une situation donnée.

Natacha Rome, chargée de mission échanges et élaborations, anime les réunions et fait le lien avec la LBSM. La prise de note est faite de manière tournante parmi les participant·es.

GROUPE DE TRAVAIL REPRESENTATION

Yahyâ Hachem Samii (LBSM) yhs@lbsm.be

Date : 10/12

L'idée de ce GT était présente de longue date. Nous avons décidé de la concrétiser cette année et une première réunion a eu lieu fin d'année.

L'objectif de ce groupe est de réunir toutes les personnes qui soit portent un mandat de la Ligue, soit sont présentes dans des lieux de décision et de concertation en santé mentale et qui pourraient utilement en informer la Ligue. Ceci pour créer des liens entre les différents lieux, souvent cloisonnés, pour permettre à chacune et chacun d'inscrire sa participation dans un ensemble plus large et plus cohérent, et pour aider la Ligue à mieux comprendre ce qui se discute dans les différents endroits, définir une ligne de conduite et la proposer aux participant·es.

Nous avons consacré, lors de ce premier GT, un moment spécifique sur la question des bassins, tant le fonctionnement de ceux-ci s'avère questionnant pour nombre d'acteurs.

GRUPE TECHNIQUE DES COORDINATEUR·TRICES

Yahyâ Hachem Samii (LBSM) yhs@lbsm.be

Arri Faas (LBSM) af@lbsm.be

Dates : 8/1, 5/2, 11/3, 8/4, 13/5, 10/6, 2/9, 7/10, 4/11, 2/12

Le Groupe Technique (GT) est un groupe de travail au sein de la LBSM qui réunit les coordinateur·trices des 24 services ambulatoires en santé mentale (dont deux en agrément provisoire depuis cette année 2024). Il se réunit une matinée par mois. Les objectifs principaux du groupe de travail sont de permettre une interface entre les représentants d'employeurs, les pouvoirs subsidants et tous les organismes extérieurs en lien avec l'application de la législation sociale et des réglementations de la commission paritaire 332 dont relèvent nos services. Le groupe de travail est aussi un lieu d'échanges entre services de bonne pratique sur l'organisation des missions, du travail et des obligations qui incombent aux coordinateurs et aux Pouvoirs Organisateurs (P.O) qu'ils représentent.

La Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, dans sa fonction d'organisme de représentation du secteur des services de santé mentale COCOF, organise, anime et coordonne toutes les initiatives du groupe de travail. Il existe une collaboration étroite entre le service Santé de la COCOF et les coordinations au travers de la Ligue.

En 2024, le groupe a consacré beaucoup de temps et d'énergie à analyser le nouveau décret de l'ambulatoire et surtout à trouver une modalité commune pour mettre en application le refinancement du poste de psychiatre. En effet, l'effort consenti par la COCOF couvre la moitié de l'objectif initial pour atteindre le barème existant de médecin-conseil en centre de revalidation. C'est une véritable avancée. Il a cependant fallu construire un barème de référence que les SSM adopteraient comme horizon à atteindre. Un sous-groupe a été désigné au sein du GTechnique afin d'effectuer les calculs et vérifications et de construire un scénario à faire valider par l'ensemble du groupe.

L'autre chantier porté en 2024 a été la poursuite et la finalisation d'une mutualisation de moyens pour financer un poste de chargé·e de fédération au sein de la Ligue, avec notamment pour missions d'être l'interlocuteur·rice privilégié·e pour les SSM et de

représenter le secteur au sein de la FASS. L'effort consenti par les services, et complété par la Ligue, a permis d'engager, à l'automne, un chargé de mission, Arri Faas. Ceci souligne à la fois le mouvement de convergence qui anime les SSM, la volonté de peser dans une série de lieux où se dessine une part de l'avenir du secteur, la confiance dans la Ligue et la volonté de renforcer la fédération comme outil porteur pour le secteur.

Des travaux d'harmonisation ont aussi été au cœur des préoccupations du Groupe technique en 2024 : un travail sur les logiciels métier, initié par des travailleuses de la Ligue, a mobilisé le Groupe technique à plusieurs reprises, et la question de l'harmonisation du secrétariat social a commencé à être explorée. Si cette dernière démarche ne fait pas encore consensus, elle s'inscrit néanmoins dans une volonté plus large de faciliter le travail des membres, de structurer les pratiques afin de pouvoir affirmer une voix forte face aux enjeux du secteur, à un moment où les soins de santé mentale, plus essentiels que jamais, se trouvent fragilisés par les politiques d'austérité.

Par ailleurs, le Groupe technique a vu émerger plusieurs sous-groupes de travail consacrés à des enjeux spécifiques, notamment l'analyse du décret de l'ambulatoire et l'examen des politiques publiques en matière de santé mentale.

RENCONTRES IMAGES MENTALES

16^{èmes} Rencontres images mentales (du 9 au 18 février) et préparation des 17^{èmes} RIM.

Une fois de plus, le programme de cette nouvelle édition était riche et varié. Les Rencontres, qui depuis 2020 s'étalent sur une semaine, ont débuté par une séance à Liège et une autre à Namur, le vendredi 9 février, et se sont poursuivies jusqu'au vendredi 16 février à L'Espace Delvaux de La Vénerie à Watermael-Boitsfort.

A pointer pour cette édition 2024, parmi les projections-débats autour de fictions, documentaires, courts-métrages, films d'étudiants et films d'ateliers :

- Un commencement le vendredi 9 février des RIM avec deux séances en Wallonie :
 - Au Quai 22 à Namur pour la projection du documentaire immersif dans un PMU du Sud de la France *Au Clémenceau* de Xavier Gayan.
 - Au Cercle de Laveu à Liège en collaboration avec le groupe Un Autre Regard pour une soirée autour du film *Une vie comme une autre* de Faustine Cros.

- Deux représentations de la pièce de théâtre *Déraisonnable* de Denis Lachaud, mis en scène par Catherine Schaub. Florence Cabaret y joue son propre rôle de comédienne aux prises avec la bipolarité.
- Une exposition des *Arpentages photographiques* a pu décorer les murs de la Vénérie pour montrer le travail d'un groupe de l'Autre « lieu » qui saisissent la ville avec leurs appareils photos.
- Une billetterie en ligne qui a permis aux spectateurs.trices de prendre leurs places à l'avance, ce qui a été fort apprécié !
- Deux ateliers d'écriture animés par Milady Renoir qui ont rencontrés un franc succès et permis également la rencontre.
- 31 films projetés dont :
 - 8 films d'ateliers
 - 5 courts-métrages de la sélection Prix Arts Convergences
 - 11 documentaires
 - 6 courts-métrages
 - 2 longs-métrages de fiction
 - 1 entretien Mémoire de Psy

Le visuel ainsi que tout le travail de graphisme de cette 16e édition a été réalisé par l'Atelier à l'Est de l'asbl Article 23. Ainsi ce sont des stagiaires en graphisme aux prises avec la maladie mentale qui ont réalisé cette belle production.

Le collectif « Un Autre Regard » a accompagné 3 films :

- Une vie comme une autre
- L'ombre des mères
- Les mots de la fin

Un autre regard est un collectif qui s'est constitué suite à une proposition de l'Autre « lieu » visant à impliquer de nouveaux visages dans l'organisation des RIM. Le groupe rassemble des personnes de tous horizons aux expériences multiples, intéressées par le cinéma et la santé mentale.

Le Groupe de programmation et accueil compte 12 personnes (détachées des institutions dont la LBSM et bénévoles).

Les RIM 2024 ont accueilli 42 intervenant.e.s (sans compter les modérateurs.rices Psymages ou Un Autre Regard) pour les Rencontres après les projections et 8 institutions ont présenté un film réalisé avec leurs participants.

En comptant les PASS et les articles 27, les RIM 2023 ont remplis 2 627 sièges au cours de cette 16e édition !

Rôles de la LBSM :

- Détachement d'une travailleuse, Natacha Rome, pour participer au Comité de programmation.
- Yahyâ Hachem Samii est président de l'asbl Psymages
- Logistique et organisationnel :
 - Visionnage et sélection des films, élaboration du déroulement de l'édition 2024,
 - Organisation sur place à La Vénerie lors du festival : Accueil, billetterie, micro-salle, gestion des listes « invités », ...
 - Mise en place de la billetterie en ligne.
- Les réunions préparatoires ont été accueillies/organisées au sein de nos locaux (+/- une par semaine).
- Participation au séminaire d'été de Psymages qui a eu lieu le 30 août 2024.
- Déplacement au festival de Lorquin du 14 au 15 mai 2024.
- Communication : Relais du contenu des newsletters diffusées au grand public, au secteur, aux politiques et à la presse ainsi que les publications de la page Facebook Psymages avant pendant et après les rencontres.
- Images Mentales à la carte :
 - 9/10 : pour les 1e Master Psycho à l'ULB, avec Martine Lombaers et Natacha Rome, dans le cadre du cours de Mme Sandrine Detandt.
 - 10h-12h : *Pour Ernestine* réalisé par Rodolphe Viémont, entretien avec le réalisateur
 - 12h30- 14h : témoignages et accroche clinique
 - 14h30-16h : *Voyage à Kortenberg*

4.4.3 COORDINATIONS THÉMATIQUES

COORDINATION « ACCUEIL »

Elodie Poss, psychologue clinicienne (SSM ULB – Centre de guidance) eposs@ssmulb.be

Natacha Rome, Chargée de mission (LBSM) nr@lbsm.be

Objectif et déroulement de la coordination :

La coordination accueil a débuté dans le courant de l'année 2023. Psychologue au sein du Centre de Guidance (SSM ULB) depuis deux ans, et ayant auparavant une pratique dans le secteur psychiatrique, j'ai commencé par aborder la coordination en m'intéressant à l'accueil au sein des SSM, l'accueil étant la mission première auprès de ces services (cf. art.4 du décret de services ambulatoires).

Un travail de recherche sur la réalité de terrain de l'accueil en SSM a alors été initié. De ce travail de recherche, se sont déployés deux axes de travail.

Le premier a trouvé son point de départ dans la recherche de Robin Suswein, et ses collègues Marie Jenet et Mathieu Boulanger, chargés de recherche à la LBSM, qui se sont intéressés à l'accessibilité des soins de santé mentale au sein des SSM. Ils y illustraient, entre autres, les effets de la saturation sur l'accueil des patients. La coordination a suivi ce fil en interrogeant les effets de la saturation sur la clinique de l'accueil.

Au vu du contexte actuel psycho-social et politique, un intérêt plus spécifique à l'accueil de la précarité s'est prononcé. Comme le signale le CBCS notamment, la pandémie a révélé « la grande précarité d'existence de plus en plus importante de la population » et plus précisément une précarisation des « inutiles au monde » et des « laissés pour compte » qui serait devenue structurel.

Le premier axe déployé par la coordination était alors de saisir la réalité de terrain du secteur des SSM bruxellois autour d'un accueil à la précarité. Pour ce faire, la coordination a rencontré plusieurs services de santé mentale accueillant plus spécifiquement la précarité.

Voici la liste des SSM rencontrés au sein de cette année académique (janvier à décembre 2024)

- L'Entre Aide des Marolles, le 22/5/24
- La gerbe, le 10/6/24

- Le SSM Ulysse, le 26/6
- Le service de santé mentale de Saint-Gilles, le 13/6

Dans un deuxième temps, un deuxième axe dans ce travail de recherche autour de l'accueil s'est déployé par la rencontre avec le groupe de travail accueil.

GROUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL »

Nathalie Renard (SSM Saint-Gilles) accueil@lbsm.be

Natacha Rome (LBSM) nr@lbsm.be

Elodie Poss (Centre de Guidance du SSM ULB) eposs@ssmulb.be

Dates : 19/01, 15/03, 17/05, 21/06, 20/09, 18/10, 15/11

Depuis 2014, notre groupe de travail explore l'accueil de façon transversale.

Dans ce contexte où, les demandes d'aide explosent et où la plupart des services du social-santé sont saturés, il nous semble primordial de :

- Penser et préserver la fonction de l'accueil et les questions éthiques qui se posent aux accueillant.e.s.
- Penser nos dispositifs d'accueil en croisant les regards et les perspectives.
- Penser l'articulation entre la clinique et le lien social.

Ce groupe de travail rassemble, avec une attention portée à la transversalité, des accueillantes en SSM : accueillant.e.s, secrétaires, assistantes sociales et psychologues, Nous constatons le bénéfice de ces échanges sur l'ensemble de nos pratiques d'accueil.

Lors de la première partie de 2024, nous avons poursuivi nos échanges, sur base de textes, de vignettes cliniques, de questionnements notamment sur les permanences d'accueil (modalités, spécificités en fonction du public ciblé mais aussi du territoire du SSM, ...)

Depuis septembre 2024, le groupe a demandé que la fréquence soit augmentée à une réunion par mois. L'animation est tournante ainsi que le lieu de la rencontre. Un One Drive a été créé afin que les informations soient accessibles à tout moment à toute personne faisant partie du groupe.

La thématique 2024 - 2025 est « Les stéréotypes et les effets qu'ils ont sur notre capacité d'accueil ». Elle est travaillée au travers de textes, de vignettes cliniques et d'animations spécifiques.

Le groupe a été accueilli au SSM Watermael-Boitsfort, au Centre de Guidance d'Etterbeek, au SSM Saint Gilles, au SSM Le Sas et à la Ligue.

Les constats et pistes de travail

À la suite de ce premier travail de recherche, il en ressort d'une difficulté à conceptualiser l'accueil. Il n'y a pas un accueil, il y en a plusieurs. Il ne se résume pas à cette première rencontre avec le patient. Pour certains services, l'accueil est partout dans la clinique. Il s'agirait alors d'une posture, d'une orientation dans le travail, d'une ambiance dans l'institution.

Ce qui apparaît également, c'est que chaque service a sa propre modalité d'accueil. Cette déclinaison d'accueil se lit à la lumière de ce qui pourrait être nommée la « politique institutionnelle » (cf H.Coppens, l'accueil en question) du service. Cette politique s'institue et se transforme au fil des années, en raison d'un contexte sociétal qui évolue mais aussi parce que l'accueil continue à poser question pour les professionnels de la santé. Il est l'enjeu premier d'un travail possible avec le patient. Accueillir qui, comment, par qui, pour combien de temps, sont des questions qui traversent et se répètent au sein des institutions de soin. Accueillir n'est alors pas mécanique, et ne se protocolise pas, ça ne cesse de se réinventer.

La saturation est présente depuis quelques années. Par ailleurs, ce que les professionnels de la santé mentale perçoivent nettement, c'est un avant et un après la pandémie du covid. La situation des patients est plus alarmante, plus complexe, et les demandes d'aide plus nombreuses aussi.

Depuis la pandémie plus particulièrement, accueillir un patient s'accompagne bien souvent d'une réorientation au vu d'un manque de place. Cette réorientation qui prend davantage d'ampleur dans l'accueil est compliquée sur plusieurs points. Il y a le fait que tous les services sont saturés et qu'alors le relai n'est souvent pas possible. Et puis, il y a la dimension plus éthique qui se pose : quel patient accueillir de manière privilégiée, sur quel principe ? Un point sur lequel les centres rencontrés se rejoignent, c'est celui d'un accueil aux situations plus précaires, nécessitant un accompagnement pluridisciplinaire, un accueil institutionnel donc. Les autres situations seront alors davantage relayées vers le réseau privé.

Les différents services rencontrés, qui accueillent davantage une clinique plus précaire se rejoignent aussi sur la fonction d'un accueil en présentiel. Tous ces services ont mis en place des « permanences d'accueil » en présentiel. Ils constatent que pour certains patients, ce n'est que comme ça qu'ils peuvent prendre contact avec l'institution. Les permanences en présentiel sont des temps d'accueil avec un ou plusieurs membres de l'équipe, gratuits et

parfois anonymes. Ce sont des temps institués dans la semaine qui ne demandent pas de prise de rendez-vous. Ce dispositif d'accueil est moins contraignant que celui d'un rendez-vous de consultation. Il vise avant tout à rendre accessible, possible la rencontre avec ceux qui composent moins facilement avec les codes de la société.

Ce dispositif d'accueil, qui s'étend dans le réseau des services de santé mentale, plus spécifiquement depuis la pandémie, est un dispositif sur lequel la coordination accueil souhaite s'arrêter pour la suite. Les permanences en présentiel ne sont pas spécifiques au S.S.M et se déploie également dans d'autres instances de soins, telles que les urgences, les maisons médicales, les plannings, les lieux de liens, etc... Ils prennent en revanche d'autres formes. Ce dispositif d'accueil, à la lumière du contexte sociétal actuel déjà évoqué, me semble avoir toute son importance. Car il soutient un accueil encore possible au tout venant au sein des services de soin publiques malgré le contexte de la saturation et la privatisation des soins.

COORDINATION « ADOLESCENCE ET SANTE MENTALE »

Fanny De Brueker (SSM Saint-Gilles), Charlotte Wilputte (SSM Chapelle-aux-Champs) jusqu'au mois d'août 2024

Sophie Tortolano (SSM Saint-Gilles) et Tanguy de Foy (SSM Chapelle-aux-Champs) adolescence@lbsm.be depuis le mois de septembre 2024

Objectifs de la coordination :

- Soutenir la spécificité de la clinique avec les adolescents en souffrance au travers d'un travail d'articulation auprès des professionnels du soin et de l'accompagnement.
- Privilégier la mise en relation dynamique des institutions qui sont amenées à intervenir auprès des adolescents sur le territoire bruxellois.
- Rendre visible les thématiques émergeant du secteur notamment à partir de groupes d'intervisions et de réflexions.
- Soutenir des projets permettant la rencontre des divers acteurs du secteur psychosocial Bruxellois (santé mentale, aide à la jeunesse, hébergement, milieu hospitalier, etc.).

Les différentes thématiques et activités abordées durant cette année :

❖ Les interventions cliniques

Le cycle d'intervention démarré en 2023, à partir de différents médias (mannequins de bois, sculptures vivantes, métaphores, ...) s'est clôturée en juin 2024.

Un nouveau cycle a commencé en octobre 2024 sous la houlette des nouveaux coordinateurs.

Une fois par mois, il est proposé à des travailleur.euse.s de terrain ayant une pratique avec des adolescents et des jeunes adultes de se rassembler autour de situations qui questionnent: les pratiques de chacun, la fonction professionnelle, les enjeux de l'adolescence, la dimension politique de ceux-ci...

Les séances sont construites d'un mois à l'autre sur base des questions rencontrées. Le groupe s'offre comme ressource pour les participants et par retour pour les institutions concernées.

Ces groupes ont pour visée de :

- Échanger autour des pratiques, apporter des éclairages cliniques et mieux connaître les réalités de chacun
- Créer des liens et des collaborations au sein du réseau adolescent et jeunes adultes
- Offrir un cadre contenant et propice aux échanges et aux rebonds

Le groupe est en moyenne composé d'une quinzaine de participants issus d'institutions différentes, ambulatoires et hospitalières, principalement venant des secteurs de la santé mentale, des assuétudes, de l'aide à la jeunesse, et de la pédopsychiatrie.

❖ Groupe de travail « Jeunes (...) Adultes »

Depuis six ans, nous proposons en collaboration avec le centre Imago de l'ASBL L'Equipe, un groupe de travail autour des jeunes adultes au regard des préoccupations des travailleurs. Ce groupe rassemble un nombre important de professionnels issus entre autres des secteurs de la santé mentale, de la psychiatrie et de l'aide à la jeunesse.

Durant cette année, le groupe a continué à rencontrer des personnes ayant un point de vue spécifique sur les questions de la prise en charge des jeunes adultes. À chacune de ces séances mensuelles, le groupe a retiré un contenu, des questions, des axes de réflexions en vue de réaliser le programme de la journée d'étude qui s'est tenue en novembre 2024 (voir plus bas).

Les objectifs de ce groupe de travail sont :

- Faire face à la solitude des jeunes et des professionnels face à des problématiques complexes
- Réfléchir aux enjeux autour du passage à la vie adulte/accès à la majorité - Limiter « les trous » dans le réseau et élaborer des parcours de soins sur-mesure
- Articuler les enjeux du passage à l'âge adulte entre le réseau santé mentale et hors santé mentale - Diffuser plus largement des messages vers le champ politique
- Avoir un aperçu de ce qui est fait ailleurs sur ces questions Les travaux du groupe ont abouti cette année à l'organisation d'une journée d'études intitulée '[Colorier en dehors des lignes](#)' qui a eu lieu le 8 novembre. Cette journée a été le point de départ d'un nouveau cycle de travail.

❖ Bilan et suite du GT

Le bilan du 08/11 a clairement donné envie de poursuivre, en particulier du côté de l'éthique des échanges et de la clinique, et du côté de mieux se connaître entre intervenants du champ de la jeunesse. Un intérêt croissant se manifeste pour continuer à croiser les regards et d'accueillir des personnes de divers secteurs.

Il en est ressorti l'idée de travailler deux pistes :

1. Repartir de questions cliniques embarrassantes à partir desquels, non seulement les pratiques de chacun pourraient continuer à se révéler, mais également une éthique commune se définir : un plaidoyer pour soutenir cette éthique auprès des responsables politiques pourraient en être l'aboutissement ;
2. Organiser un cycle de rencontre des acteurs du champ de la jeunesse avec qui les collaborations restent plus inhabituelles : FAPEO, CPAS, structures néerlandophones, SISU (Croix-Rouge), SPJ... : l'ouverture à des collaborations plus larges pourraient permettre de donner consistance à des réseaux vivants à l'éthique partagée.

L'idée serait d'aborder chaque piste en alternance : un mois 'Ethique et clinique', un mois 'Rencontres et découvertes'.

❖ **ASBL « Macadam »**

La coordination 'Adolescence' fait partie du conseil d'administration de l'asbl « Macadam », centre d'accueil de jour pour les jeunes en errances ou à risque de l'être. Cette année, nous avons poursuivi la recherche d'un nouveau lieu pour accueillir les jeunes et finalisé l'engagement d'une nouvelle direction qui a pris ses fonctions fin 2024.

Le CA est intersectoriel et chaque membre soutien l'équipe et sa direction en fonction des spécificités.

❖ **« Quand les jeunes parlent de la santé mentale »**

Suite au rapport de l'Unicef sur les besoins des jeunes en matière de santé mentale, la LBSM et la coordination thématique 'Adolescences et santé mentale' ont été interpellé afin de coconstruire un projet en collaboration avec Question Santé, Collectiv-a et 21 Solutions afin de lever le tabou sur les questions de santé mentale en donnant directement la parole aux jeunes. Voir ci-dessous 'PROJET « TAL'SEUM. SANTE MENTALE, SANTE VITALE ».

❖ **Forum intersectoriel AAJ-Enseignement-Santé Mentale**

Un Grand Forum intersectoriel s'élabore pour 2026 avec la perspective de le coconstruire avec des acteurs de l'AJ, la SM, de l'Enseignement (Ecoles, Internats, SAS, PMS, etc...). Dans ce cadre, le 2 octobre, nous avons participé à l'intervision intersectorielle organisée par le Forum de l'Aide à la Jeunesse (<https://www.forum-aaj-bxl.be/>).

❖ **Ancrages des coordinatrices thématiques au sein de leurs centres Service de Santé Mentale de Saint-Gilles**

- La permanence ados

Depuis octobre 2021, l'équipe du SSM Saint Gilles propose une permanence hebdomadaire d'écoute et de soutien spécifique pour tou.te adolescent.e (à partir de 12 ans) ainsi que pour toute personne qui a des préoccupations pour un.e adolescent.e (parents, ami.e.s, professionnel.le.s, ...). Cette permanence est un lieu où un.e jeune peut venir poser une question, se poser, prendre le temps de parler, d'être écouté.

- Les ateliers cinéma

Les ateliers ont pour but d'offrir un espace de rencontre et d'expression autour du cinéma à des jeunes. L'atelier apporte un cadre qui permet aux participantes d'être en lien, de rêver, de créer, de ressentir et de s'autoriser à se projeter en dehors du cadre familial, dans ses propres envies pour le futur. Les ateliers sont encadrés par une psychologue et une cinéaste.

Chacune apporte les connaissances liées à son métier, qui se répondent et se complètent : raconter une histoire, entendre ce qui se passe en-dessous de ce qui est dit, réfléchir au sens d'une scène, et surtout les deux apportent une présence. L'importance de l'atelier est d'offrir un espace de création et un encadrement propice aux échanges.

- Groupe 'Accueil des nouvelles demandes'.
- Réunions d'équipes hebdomadaire.
- Entretiens d'accueil.
- Consultations avec les adolescents, les jeunes adultes et leurs familles.

A partir de septembre 2024, la permanence 'ados' s'est arrêtée, faute de demandes suffisantes. Toutefois, le SSM de Saint-Gilles continue d'offrir des dispositifs d'accueil sur mesure aux adolescents, et à leur réseau naturel ou professionnel. La coordinatrice adolescence s'y inscrit pleinement.

En revanche, les ateliers cinéma sont, depuis septembre 2024, animés par deux autres membres du SSM. La coordinatrice participe toutefois aux temps réflexifs autour de cette activités.

- Consultations avec les adolescents, les jeunes adultes et leurs familles ;
- Programme de soutien aux étudiants en collaboration avec le Pôle Académique ;
- « Chass'info asbl » : participation au conseil d'administration de ce lieu d'accueil pour les 14-24 ans qui s'organise en partenariat entre l'AMO Samarcande, Infor Jeunes Bruxelles et le projet JEEP.
- Réunions d'équipe hebdomadaires ;

- GT 'Réseau et santé mentale' : groupe de travail mensuel qui rassemble la direction et les travailleurs du centre inscrit dans le réseau.
- Journée d'étude du DAJA (Département Adolescents et Jeunes Adultes) et de la FPAJ (Formation aux Pratiques dans le champ de l'Adolescence et de la Jeunesse) « Sexploration »
- FPAJ : interventions au sein du cycle de formation aux pratiques dans le champ de l'adolescence et de la jeunesse.

❖ **Projet « TAL'SEUM. SANTE MENTALE, SANTE VITALE »**

Pour rappel, en 2023, la *Ligue* a bénéficié d'un subside en initiative pour mener, avec 3 autres institutions, un projet autour de la santé mentale des jeunes. Il s'agissait de répondre aux constats posés par l'*Unicef* dans un rapport inquiétant de 2022.

Le Ministre de l'Action Sociale et de la Santé souhaitait qu'un projet participatif puisse être mené.

Les objectifs étaient les suivants :

- Mettre en œuvre, avec les jeunes, une méthode participative sur les enjeux de santé mentale (de A jusqu'à Z),
- Mettre à disposition des jeunes un espace-lieu pour s'exprimer sur le sujet (ressentis, vécus, revendications, avis, idées, propositions, etc.),
- Recueillir la parole des jeunes et la traduire sous forme de messages communicationnels,
- Présenter des messages sur le bien-être et la santé mentale auprès de plusieurs destinataires (jeunes, adultes, professionnels, politiques) lors d'un évènement final et co-construit avec les jeunes.

Il nous semble important de rappeler qu'après une procédure d'appel à candidatures (qui a reçu 98 réponses), une trentaine de jeunes entre 16 et 25 ans ont constitué le groupe qui s'est réuni à 5 reprises entre avril et mai 2023.

Les jeunes ont mis en avant leurs sentiments d'être

- Incompris·es (niveau personnel et interpersonnel),
- Perdu·es (niveau social et institutionnel),
- Incertain·es face à l'instabilité et l'injustice dans le monde (niveau politique et

structurel).

Ils ont dégagé des pistes d'action sur ces 3 niveaux, pistes qui restent encore à concrétiser.

Les outils utilisés ont été rassemblés sur un site web : <https://jeunesetsantementale.be>

Nous avons rappelé, le 8 novembre 2023, la responsabilité des adultes à répondre concrètement aux avis des jeunes que nous avons sollicités.

Malheureusement, à l'heure actuelle, aucun moyen n'a été prévu par les autorités ni encore pu être trouvé par nous pour donner corps à plusieurs pistes évoquées par les jeunes :

- Construire un travail intersectoriel entre santé mentale, aide à la jeunesse, enseignement pour soutenir les jeunes dans le développement de leur émancipation ;
- Renforcer les outils et espaces aidant les jeunes à s'orienter dans leur scolarité ;
- Renforcer les équipes de soutien psychologique dans le milieu scolaire (y compris supérieur) ;
- Initier et former les intervenants du champ scolaire à la santé mentale ;
- Soutenir les jeunes financièrement lorsqu'ils quittent la cellule familiale ;
- Créer des espaces de partage et de rencontre permettant aux jeunes aux parcours atypiques de se sentir moins exclus et moins en sentiment d'échec ;
- Créer des ateliers-débats entre jeunes, parents, professionnels, médiateurs ;
- Diffuser l'éducation non-violente ;
- Donner une place aux jeunes dans les débats de société.

Nous ne perdons pas espoir de concrétiser, enfin, tout ou partie de ces pistes, en partenariat avec les autres acteurs qui travaillent avec les jeunes. Néanmoins, sans soutien politique et financier, cette concrétisation restera extrêmement précaire et maintiendra en l'état les sentiments exprimés par les adolescents.

En décembre 2024, la COCOF, soucieuse du projet, a invité la Ligue à présenter un podcast produit dans le cadre de 'Tal'Seum' et à participer à un débat sur le recueil de la parole des jeunes, notamment avec le Service de prévention de l'Aide à la Jeunesse et le Forum contre

les Inégalités.

Parallèlement, des contacts ont été pris avec le Forum des Jeunes et 'Comme un lundi'.

Il s'agit de voir avec eux comment, en deçà des appuis financiers, créer des collaborations pour donner corps, autant que possible, aux pistes évoquées par les jeunes.

Cela fait partie des pistes de travail de la CT 'Adolescences' pour 2025.

COORDINATION THEMATIQUE « EXIL ET SANTE MENTALE »

Johan Cornez, Psychologue clinicienne (SSM Ulysse) Johan.Cornez@ulyse-ssm.be

Natacha Rome (LBSM) nr@lbsm.be

Les modifications du paysage politique, ainsi que l'actualité en Belgique et dans le monde, mettent les questions traitées par la coordination thématique Exil sous la loupe. Les nouvelles mesures et réformes en matière de droit à l'accueil pour les demandeurs de protection internationale et plus largement les personnes en précarité de droit au séjour impactent considérablement leur état de santé mentale. Dès lors, la prise de position sur la question de l'accès aux soins et, particulièrement, de l'accès aux soins de santé mentale pour ce public est plus que jamais au centre des missions de la coordination exil. Afin que cet accès soit facilité, il nous paraît essentiel de sensibiliser, soutenir et informer les professionnels de la santé, ainsi que les travailleurs du secteur psycho-social à travailler avec le public des personnes exilées. De plus, la coordination Exil met aussi au centre de ses préoccupations la prise en considération des dimensions contextuelles (précarité de logement, opacité des démarches administratives, absence de maîtrise d'une des langues nationales nécessitant le recours à un.e interprète, ...) vécues par ce public dans les prises en charge psycho-sociales.

En 2024, 3 axes de travail de la coordination Exil se poursuivent :

- Le questionnement issu de la collaboration entre professionnels du champ de la santé mentale et interprètes professionnels,
- L'articulation de questions psycho-juridiques concernant le public des exilés,
- Plus largement, la question de l'accès aux soins de santé mentale pour le public des exilés.

1er axe : Groupe de travail “Santé mentale et recours à un·e interprète”

Ce groupe de travail mensuel rassemble des travailleurs du secteur de la santé mentale et de l'interprétariat. Cette rencontre entre professionnel vise au partage d'expériences et de questionnements autour de la pratique avec interprètes professionnels dans le secteur de la santé mentale. En 2024, la réflexion s'est surtout articulée et déployée autour de la littérature en lien avec le sujet. A travers l'étude de texte, le groupe de travail a pu faire des liens avec des situations de terrain concrètes où les questions liées à la langue et la présence de l'interprète dans un dispositif d'aide en santé mentale, se côtoient.

Des questions et réflexions récurrentes sont évoquées par le groupe : L'interprète, en tant que « passeur de mots » a-t-il.elle une fonction de figure rassurante pour le clinicien ? Pour le patient ? Participe-t-il.elle à l'établissement du lien de confiance avec le thérapeute ? Comment soigner la collaboration avec les interprètes ? Que penser de ce qui échappe dans la traduction ? Est-ce un obstacle au travail thérapeutique ? Etc.

Le groupe de travail se réunit une fois par mois à la LBSM et est animé par Johan Cornez, psychologue clinicienne au SSM Ulysse, ainsi que Naïm Mucaj, interprète en albanais, au Setis Bruxelles également.

En 2024, le groupe était constitué de psychologues, d'interprètes, ainsi que d'étudiantes en psychologie.

2e axe : Groupe de travail “Articulation entre clinique et dimensions juridiques”

Ce deuxième groupe de travail porte sur l'articulation du travail clinique et juridique, dans l'accompagnement de personnes en précarité de droit au séjour. Composé de psychologues, de travailleurs sociaux, de juristes et d'avocats, ce groupe de travail tente de dénouer les fils d'une collaboration dans un contexte où les limites sont floues, régulièrement débordées ; notamment parce que le contexte est maltraitant et que les procédures sont, en elles-mêmes, des déterminants de souffrance, face auxquels les acteurs sont placés et invités à trouver position.

La première moitié de l'année 2024, ce groupe de travail a été animé par Ondine Dellicour, politologue/assistante sociale et Alessio Catavere, psychologue clinicien du SSM Ulysse. En septembre, Pauline Monhonval, médecin psychiatre et Johan Cornez, psychologue

clinicienne et toutes deux travailleuses au SSM Ulysse, ont repris l'animation de ces rencontres un jeudi midi par mois à la LBSM.

Bien que les questions abordées soient diverses, certaines sont récurrentes : Les instances d'asile ont-elles à se prononcer sur la méthodologie utilisée par le psychologue ou le médecin dans leur rapport respectif ? En tant que soignants, devons-nous aller toujours plus loin dans la justification de nos propos en explicitant les méthodes utilisées ou en se référant à des sources scientifiques ? Comment se tenir à jour au sujet des modifications des lois concernant l'asile et ayant un impact sur notre public cible ? etc.

A partir de septembre 2024, les animatrices ont proposé aux membres du groupe, diverses rencontres avec des travailleurs dont le champ professionnel traverse les questions posées par les participants. A ce titre, Guilhem Lautrec, travailleur social au sein de l'asbl Alias⁵, est venu parler des violences auxquels les personnes concernées par le travail du sexe sont exposées.

Par ailleurs, le groupe a également eu l'occasion d'entendre Caroline Mommer, avocate au sein du cabinet Solstice et membre du groupe de travail autour des modifications du règlement Dublin.

3e axe : Accès aux soins de santé mentale pour le public des personnes exilés

D'année en année, la demande d'aide psychologique sur Bruxelles est plus importante. Il faut sans doute comprendre cette demande croissante comme une conséquence du durcissement des politiques actuelles, entre autres, touchant de plein fouet le public des exilés et, plus largement, les personnes les plus précarisées. Ce contexte inquiétant pour une large tranche de la population vient, une fois encore, remettre l'accent sur la nécessité de l'accompagnement en santé mentale à réaliser avec des personnes ayant vécu la guerre, la torture, les ruptures, les deuils, l'exil et cherchant un refuge ici en Belgique.

Au vu de ces éléments, il paraît essentiel que différents lieux se mobilisent, afin d'offrir un accueil digne à ce public extrêmement fragilisé et amené à encore rencontrer de nombreuses difficultés dans leur parcours. Les principaux motifs invoqués pour refuser la prise en charge de ce public, sont souvent du côté de la charge administrative qui en découle ou encore de la difficulté de travailler avec un.e interprète. Il y a, par ailleurs, d'autres raisons moins explicites à devoir cerner. Dès lors, un véritable travail de fond est à mener pour déconstruire les idées véhiculées, informer et soutenir les professionnels de terrain ainsi que pour créer

⁵ L'ASBL Alias propose un accompagnement psycho-médico-social à des hommes et des personnes trans* concerné-es par la prostitution/le travail du sexe à Bruxelles.

des collaborations et donc favoriser le travail en réseau. Ce point d'attention reste prioritaire et sous-tend les missions de la coordination Exil. Il se manifeste à travers des rencontres, de la mise en lien avec d'autres acteurs de terrain, ainsi que dans la recherche de collaborations avec ces derniers.

COORDINATION THEMATIQUE « PERSONNES AGEES ET SANTE MENTALE »

Sylvie VEYT (SSM Le WOPS) sylvie.veyt@gmail.com

Natacha ROME (LBSM) nr@lbsm.be

La coordination personnes âgées et santé mentale organisée à la Ligue se veut avant tout être un lieu « ressource » pour les intervenants qui accompagnent les personnes avançant en âge au sein de la Région de Bruxelles-Capitale.

C'est un lieu de synergies, d'échanges, de collaborations qui favorise les liens entre les acteurs de terrain. Elle permet aux professionnels d'élargir leur réseau, leurs connaissances, ce qui en pratique se traduit par la possibilité d'offrir un accompagnement le plus individualisé possible et ce, pour chaque situation rencontrée.

La coordination est aussi un lieu de réflexions : celles-ci émergent des échanges en lien avec nos pratiques et/ou de l'actualité.

Inlassablement, nous essayons d'analyser nos actions et de réfléchir ensemble en vue d'améliorer l'accompagnement apporté aux personnes âgées. Notre objectif est de continuer à coconstruire et/ou réinventer « un » accompagnement respectueux, cohérent, de qualité pour les personnes âgées d'aujourd'hui et de demain.

La dynamique habituelle de la coordination repose sur des rendez-vous mensuels organisés de septembre à juin, proposés en présentiel et en virtuel simultanément.

Les contenus alternent entre rencontres avec un ou plusieurs acteurs clés du terrain, temps de réflexions qui permettent de déposer et partager nos expériences.

Le choix des thématiques abordées sont définies par les participants en début de saison, ou sont le fruit de l'actualité.

Les participants, en moyenne une vingtaine par rencontre, sont des professionnels de l'ambulatoire, de l'institutionnel mais aussi des citoyens de tout âge, visionnaires qui ont décidé de s'investir dans le lien et dans l'accompagnement des aînés.

A côté des rencontres mensuelles, nous sommes sollicités pour participer, animer diverses présentations en lien avec la coordination.

Nous continuons, comme les années précédentes, à faire offre d'interventions cliniques itinérantes gratuite (c-à-d que nous nous déplaçons sur site à plusieurs) à tout service qui le demande.

Voici le déroulé des évènements pour l'année 2024, de janvier à décembre :

- **Janvier**
 - Réunion mensuelle – Réseau - Présentation de service proposé par la CROIX-ROUGE – « Ensemble tous connectés » par Gérard GELMINI (13)
- **Février**
 - Réunion mensuelle – Diversité des pratiques cliniques – L'accompagnement systémique au sein du SPAD CALIGO par Alicia PINCHART (19)
 - Participation à journée « Santé mentale et vieillissement : Et si on s'unissait ? » organisée par le RESEAU GET UP Liège
 - Participation à « Penser les vieillesse – Les maisons de repos : Contexte actuel et pistes d'évolution par Pierre MISSOTTEN » Institut de sociologie ULB
- **Mars**
 - Réunion mensuelle – Diversité des pratiques cliniques – L'hypnose par Kathleen STROOBANTS (16)
- **Avril**
 - Réunion mensuelle – Réseau - Présentation de l'unité mobile de crise des Cliniques Universitaires Saint-Luc par Gérald DESCHIETERE (24)
- **Mai**
 - Réunion mensuelle – Diversité des pratiques cliniques – Les techniques d'activation de la conscience par Jean BECCHIO (20)
- **Juin**
 - Réunion mensuelle – Bilan 2024 et programmation 2025 (14)
- **Septembre**
 - Réunion mensuelle – Préparation matinée d'étude « Les oubliés » - Constats (30)
- **Octobre**
 - Réunion mensuelle – Préparation matinée d'étude « Les oubliés » - Constats et pistes des possibles (20)
 - Participation au colloque « Ultramoderne solitude » organisé par l'ASBL INFOR-HOMES

- **Novembre**
 - Réunion mensuelle – Préparation matinée d'étude « Les oubliés » - Pistes des possibles (22)
 - Participation à la journée CTADO « Colorier en dehors des lignes » organisée par la LBSM
- **Décembre**
 - Réunion mensuelle – Réseau - Présentation de l'ASBL DROITS DEVANT par Estelle Huchet (23)
 - Participation aux journées internationales « Expérience COIVID en maison de repos » ULB
 - Participation à la matinée d'étude « Les incasables » organisée par SENIOR MONTESSORI

Parallèlement aux rencontres mensuelles reprises ci-dessus, la coordination reste à l'écoute des demandes du secteur et des partenaires. Elle essaye d'être au cœur de la réflexion globale, en initiant et en participant à plusieurs évènements, groupe de travail autour de la question de la santé mentale des personnes âgées sur le territoire bruxellois.

Ce rapport d'activité ne permet pas de mettre sur papier l'ensemble des activités menées, rencontres réalisées au cours d'une année, il n'est qu'une trace partielle de notre travail...

La coordination personnes âgées menée par la LBSM rassemble un large spectre de professionnels ... Acteurs qui s'investissent tous les jours pour permettre une vie digne jusqu'à la fin.

Le chemin de la valorisation des aîné.e.s dans notre société est certes sinueux mais il nous enrichit toutes et tous à chaque instant. Nous vous remercions pour toutes ces collaborations, ces partages, ces enrichissements perpétuels...

COORDINATION THEMATIQUE « SANTE MENTALE ET PRECARITES »

Joyce Elias (SSM Le Méridien) precarites@lbsm.be

1. Contexte socio-économique et politique de Bruxelles

Le contexte socio-économique de Bruxelles est marqué par une réalité complexe où la précarité fait partie intégrante du paysage. Bruxelles est une région cosmopolite et multiculturelle, avec une population diversifiée et une grande disparité socio-économique. La précarité bruxelloise est une problématique multidimensionnelle qui affecte de nombreux individus au sein du territoire de la capitale.

En outre, la région est confrontée à une instabilité politique croissante qui pèse lourdement sur les secteurs du social et de la santé. La fragmentation institutionnelle et les divergences entre les niveaux de pouvoir compliquent la mise en place de mesures essentielles pour réduire les inégalités. Cette situation engendre une insécurité structurelle pour les acteurs de terrain, compliquant l'accès aux financements et la pérennité des dispositifs d'aide, au détriment des populations les plus vulnérables.

La coordination Santé Mentale et Précarités est bien identifiée dans le réseau social santé bruxellois et a donc été régulièrement sollicitée sur divers sujets qui touchent de près ou de loin aux inégalités sociales, et aux différents effets de la pauvreté dans une grande ville comme Bruxelles. De fait, la coordination soutient une série d'initiatives mises en place pour lutter contre la précarité ainsi que les acteurs de l'aide sociale et de l'action sociale derrière ces initiatives.

La coordination a pour vocation de participer à une meilleure compréhension des réalités de l'exclusion, de la souffrance sociale, des positions précaires et des manières de les dépasser. Néanmoins, elle est réduite de plus en plus souvent à dresser le constat sans appel de la non-réponse à des besoins de base aussi élémentaires que se loger, se nourrir et se soigner.

1. Précarité du logement

La coordination est particulièrement sollicitée sur les questions liées à la précarité du logement. Bruxelles souffre d'une pénurie de logements abordables, ce qui entraîne une flambée des loyers et met en difficulté les populations les plus vulnérables. Ce phénomène accentue les situations de surpeuplement, de logements insalubres et de sans-abrisme.

2. Inclusion numérique

La digitalisation croissante des services publics pose des problèmes d'accès pour les publics précaires, souvent moins équipés ou moins formés aux outils numériques. La coordination participe à plusieurs initiatives et réflexions en cours à Bruxelles pour garantir un accompagnement humain de qualité dans l'accès aux services publics. Ces actions visent à lutter contre l'exclusion numérique et à promouvoir des dispositifs d'accompagnement adaptés.

2. Groupe de travail des assistants sociaux

Le travail social en santé mentale ne se limite pas à la maîtrise des dispositifs d'aide et de soin, il s'inscrit dans une dynamique institutionnelle et fait pleinement partie du processus de soin. Le groupe des assistants sociaux constitue un espace essentiel de rencontre, de partage de pratiques et de réflexion sur l'identité professionnelle dans ce domaine.

Dans un environnement de plus en plus contraint, marqué par une charge administrative croissante et des cadres d'action parfois rigides, le groupe AS permet d'interroger les évolutions du travail social et les défis rencontrés au quotidien. Les principaux enjeux identifiés sont :

- Le glissement progressif des missions du travail social.
- L'impact de la numérisation croissante sur les pratiques professionnelles.
- Les tensions entre logiques gestionnaires et besoins des usagers.

Afin de mieux s'adapter aux besoins du secteur, le groupe AS a engagé une réflexion sur son fonctionnement. Depuis le début d'année académique 2024-2025, les réunions mensuelles ont été remplacées par des rencontres plus ponctuelles, permettant aux membres de s'investir dans d'autres initiatives stratégiques. Désormais, deux à trois réunions annuelles sont prévues pour faire le point sur les activités, partager les informations du réseau et anticiper les défis à venir.

En parallèle, la création de la newsletter « *L'actu sociale au cœur de la santé mentale* » permet de maintenir un lien entre les acteurs du secteur, de diffuser les informations essentielles et de promouvoir des discussions sur les enjeux contemporains du travail social et de la santé mentale.

COORDINATION THEMATIQUE « URGENCE ET CRISE »

Cédric Petiau (Chapelle-aux-Champs) cedric.petiau@apsyucl.be

Natacha Rome (LBSM) nr@lbsm.be

Deux jalons guident les travaux de la coordination thématique urgence et crise : la problématisation de questions et d'expériences liées à des situations de crise et d'urgence ; et la mise en relation de praticiens et d'institutions autour de ces questions.

La coordination soutient que l'urgence et la crise peuvent relever d'une place positive, potentiellement créatrice et subjectivante au sein d'un travail clinique. Ces temps de passage et d'interstice engendrent plus que des hypothèses diagnostiques et de la gestion de flux, du dispatching, de la référence, ... et doivent rester des espaces potentiels où le maniement de la parole reste opérant. Nous résistons à la possible transformation du soignant en technocrate et souhaitons que celui-ci puisse continuer d'accueillir cette dimension subjective que contiennent l'urgence et la crise et ce au travers d'une rencontre. Nous avons pensé nos lieux d'échanges en ce sens.

En 2024, la coordination continue son groupe d'interventions théorico-cliniques s'adressant à tout clinicien souhaitant mettre au travail ces notions de crise et/ou d'urgence dans le cadre de sa pratique. A partir d'une situation ou d'un moment clinique faisant question et/ou point de difficulté, chaque participant témoigne de sa pratique. Notre travail se fait à partir de notre écoute et nos élaborations collectives.

De janvier à juin nous avons travaillé les thèmes suivants : « les services d'urgence et de crise », « anthropologie de la crise », « adolescence et crise », « chaos du cadre ». Dans la seconde partie de l'année nous avons mis en chantier l'articulation entre les situations sociales et la crise telle que pensée dans le champ de la santé mentale. Particularité de cette année : une séance s'est passée en itinérance. L'objectif étant de permettre une meilleure connaissance de la réalité des différentes institutions participant aux interventions. Le groupe a été accueilli cette année par le centre Séverine, planning familial laïque de Bruxelles-ouest et le sera dans le courant de 2025 par l'unité de crise/l'équipe mobile de crise des cliniques Saint Luc.

Ces temps d'intervention ont permis de tisser de nouveaux liens entre intervenants et faciliter l'orientation de certaines demandes. Ces groupes regroupent des praticiens (éducateurs, infirmiers, assistants psychiatres, psychiatres psychologues, etc.) de divers

horizons – équipe mobile, service d'urgence, services hospitaliers ou encore praticiens indépendants.

En 2024, la coordination thématique a participé aux activités suivantes :

- ***Groupe de support à l'opérationnalisation du Trajet de Soins de Crise***

À l'articulation de plusieurs projets développés au sein du réseau Brumenta, l'autorité fédérale a mandaté ce réseau afin de développer un trajet de soins de crise pour la population de la Région bruxelloise. Afin d'élaborer celui-ci en répondant au mieux aux réalités bruxelloises, un groupe de support à l'opérationnalisation de ce projet de trajet de soin de crise a été créé – la coordination thématique fait partie de ce groupe.

- ***Journée d'étude CASPER et LBSM***

Le Centre d'Anthropologie, Sociologie, Psychologie – études et Recherches et la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale organiseront une journée d'étude durant l'année 2025. L'organisation de cette journée a débuté en 2024.

- ***Journée d'étude inter-coordinations***

Fort de ses échanges, le groupe Ec(h)o a souhaité entamer une réflexion sur ce qui traverse nos différentes thématiques et sur la manière de croiser les regards.

De cette réflexion émane un premier projet concret de deux journées d'étude prévues en 2026. La coordination urgence et crise participe cette année à ces réflexions.

La coordination ancre sa pratique au sein de l'unité de crise de Saint-Luc et du département adulte du SSM Chapelle-aux-Champs ; elle participe également à l'inter-coordination Ec(h)o.

L'INTER-COORDINATION EC(H)O

L'inter-coordination rassemble chaque mois les différentes coordinations thématiques (adolescence, accueil, exil, précarité, urgence et crise et personnes âgées) qui s'articulent avec la LBSM depuis de nombreuses années, à partir de services de santé mentale bruxellois. La dénomination *EC(H)O* s'est imposée comme une évidence à notre groupe il y a quelques années. Elle évoque à la fois le retentissement du terrain dans chacune de nos coordinations thématiques, ainsi que les résonances entre elles. Comme un écho qui se propage, se transforme et revient amplifié, chaque coordination thématique porte la voix singulière de son champ tout en répondant aux autres, dans un dialogue continu et vivant. Ce jeu d'échos construit une parole collective, attentive aux aspérités de la clinique, soucieuse des différents lieux de mise au travail et fidèle à ce qui s'y dit.

L'objectif de départ de ces réunions était d'ouvrir un espace commun pour penser ensemble les missions et les fonctions des coordinateurs·trices. Au fil du temps, ces échanges ont permis d'établir une réelle cohésion que ce soit entre les coordinations mais également avec les membres et l'équipe de la Ligue. Ces discussions régulières permettent de définir et d'ajuster constamment la place et les rôles des coordinations thématiques au sein de la Ligue et au regard du secteur de la santé mentale Bruxellois.

A ces rencontres formelles définies, s'ajoutent des rencontres informelles lors d'activités sectorielles et/ou intersectorielles où les coordinateurs·trices sont amené·es à partager autour de leurs pratiques, leurs actions ainsi que sur les différents aspects transversaux émanant de leurs thématiques respectives.

Une des visées des réunions formelles du groupe *EC(h)O* est aujourd'hui de constituer un outil substantiel afin que la Ligue puisse réaliser des projets ambitieux, s'engager dans des actions de promotion en santé mentale en tenant compte des réalités du terrain. Il s'agit de construire, en collaboration avec les partenaires de terrain, et défendre une vision de la santé mentale. Pour ce faire, les coordinations sont quotidiennement au service et à l'écoute de l'ensemble des secteurs (Ambulatoire, Hospitalier, Résidentiel, Aide à la Jeunesse, Toxicomanie, etc.). Chaque coordination constitue une interface entre le terrain, les différents secteurs ainsi que les multiples instances (fédérations, administrations, politiques).

Les coordinateurs·trices sont, entre autres, attentif·ve.s aux conditions d'inscriptions des SSM dans la dynamique de réseau, mais aussi aux articulations avec les autres secteurs. Elles assurent le lien et la promotion des informations à destination des différents partenaires. Chaque coordinateur·trice propose un programme annuel qui soutient un ou plusieurs

projets en lien avec l'objet de sa coordination – ce programme peut se retrouver en ligne sur le site de la Ligue. Ces projets prennent généralement naissance au cœur même des préoccupations du champ de la santé mentale et sont principalement formulés par les acteurs de terrain actifs au sein des groupes, voire dans certains cas relayés par les instances représentatives.

A côté de ces axes de travail, autour desquels se structurent les différentes coordinations, le travail d'EC(h)O consiste à mettre en commun des réflexions transversales afin de :

- Partager et diffuser les richesses des enseignements tirés au sein de chacune des coordinations spécifiques et permettre ainsi une réappropriation collective ;
- Elargir nos champs de vision et d'actions en se saisissant des préoccupations spécifiques des autres thématiques pour élaborer des interventions communes ;
- Construire une vision holistique des problématiques de santé mentale sur la région bruxelloise ;
- Se soutenir, dynamiser nos pratiques au sein même de chaque coordination ;
- Se coordonner avec les travailleurs de la Ligue pour élaborer des projets et communiquer à l'ensemble du secteur.

Cette année, la journée de mise au vert s'est organisée avec les coordinations thématiques, les responsables des groupes de travail (ce qui fut l'originalité de cette édition) et l'équipe de la Ligue ; elle a permis de poursuivre le travail de réflexion entamé en 2022. Une superviseuse extérieure a soutenu cette mise au travail. La direction prise à l'issue de cette journée va vers plus de partage de contenu, notamment issu du terrain, et plus d'articulation à la fois avec les membres de la Ligue et avec l'ensemble des responsables des groupes de travail. Cette journée de mise au vert nous a également permis d'avancer sur le projet de colloque 'inter-coordinations thématiques' prévu pour 2026.

4.4.4 LES TRAVAUX AVEC LE RÉSEAU

Le travail avec le réseau s'est poursuivi à un rythme toujours élevé. Voici une liste non exhaustive de rencontres et de lieux dans lesquels la Ligue s'est investie, qui s'ajoute aux lieux déjà mentionnés plus haut, dans le chapitre consacré à la mission de représentation de la Ligue :

- Antennes 107,
- Bru-Stars,
- Brusano,
- FCPPF,
- FLCPF,
- FMM,
- Forum de l'aide à la Jeunesse
- Groupe double diagnostic,
- ONE,
- Plateforme Santé Mentale Communautaire,
- Question Santé,
- Service de médiation de la PBSM,
- Unicef,
- ...

S'ajoutent à cela plusieurs groupes de travail qui se sont poursuivis :

- **L'Inter-Fédés de l'Ambulatoire (IFA)** : lieu de rencontre des fédérations et services de l'ambulatoire COCOF, ce lieu est devenu incontournable et est régulièrement sollicité. Il est surtout un précieux espace d'échanges d'informations intersectoriel, dans un contexte où la communication sur les réformes en cours est multiple, souvent unilatérale, parfois chaotique, insuffisamment transparente. L'IFA prend avec le temps une importance de plus en plus grande et nous nous y impliquons activement.
- Rencontre avec **Norwest** : après la fin des subsides des Antennes, Rezone a cessé ses activités et le lieu de lien Delta a été repris par Epsilon ; Hermès+ a décidé de poursuivre dans une nouvelle dynamique ; les services de Bruxelles-Est (scindée en 2 bassins) maintiennent des contacts entre eux. Quant à Norwest, il s'est recentré sur son lieu de lien le Club Norwest. Nous avons, en marge des réunions de l'Inter-

Lieux de liens, été interpellés par Norwest et par l'Espace 51, 2 lieux de liens qui ne bénéficient pas de financement pérenne et qui luttent pour leur survie. Nous les avons accompagnés pour rencontrer le cabinet ministériel et dans leurs démarches vis-à-vis des politiques.

En ce qui concerne **les coordinations thématiques et les groupes de travail**, le directeur a participé à de multiples rencontres bi- ou multilatérales en marge des réunions habituelles, dans un rôle d'écoute, d'appui et de codécision quant à certaines orientations.

Ces réunions en petit comité (plusieurs dizaines sur l'année) sont indispensables pour la construction et le développement du lien de confiance entre acteurs, pour l'amélioration du dialogue entre des positions et/ou des secteurs différents, pour élaborer ensemble des pistes permettant de faire avancer des chantiers dans un contexte de grande complexité. Elles représentent un temps de travail conséquent, pouvant être précédées d'un temps de préparation ou suivies de tâches découlant des décisions prises. Par ailleurs, le directeur de la Ligue est à la disposition des **responsables des services membres** qui souhaitent un éclairage, une aide, une écoute. Il a été sollicité en ce sens à plusieurs reprises.

4.4.5 COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS SUBSIDIÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT BRUXELLOIS

Dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement (ci-après PRR), la Ligue avait obtenu en 2021 un subside de la COCOF lui permettant d'assurer une mission d'accompagnement et de soutien des projets subsidiés dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement. Au travers de la coordination, du suivi et de l'analyse continue qu'implique cette mission d'accompagnement, la Ligue a réalisé différentes actions.

LES PODCASTS

Cf point Relais d'informations.

LE GUIDE DES LIEUX DE LIENS

[Lieux de liens version 6 \(lism.be\)](https://lism.be)

Le guide des lieux de liens vise à soutenir la visibilité de lieux en Région de Bruxelles-Capitale dont la philosophie consiste à adopter un regard alternatif sur la santé mentale : replacer la personne au centre et soigner l'accueil, tout en insistant sur l'importance du lien à l'autre ainsi que de l'accessibilité pour tous. De par leur ancrage dans un quartier et dans un réseau, ces initiatives permettent de lutter contre la solitude, de favoriser l'inclusion sociale ainsi que l'entraide entre pairs. Certains se définissent comme lieu de liens, d'autres se définissent par d'autres intitulés voire ne se définissent tout simplement pas. Aucun consensus de définition n'existe à l'heure actuelle – et pour le moment, ce n'est pas plus mal car les étiquettes ont tendance à enfermer les choses - permettant ainsi à chacun de ces lieux de conserver une identité qui leur est propre. Pour autant, il existe bien des points communs à ces lieux : faire liens et favoriser l'inclusion.

Notre ambition n'est donc pas de proposer une définition mais d'offrir une vue d'ensemble de ces structures, car nous constatons qu'il n'existe - à notre connaissance - aucun support répertoriant ces initiatives en Région de Bruxelles-Capitale. La première version du guide a été publiée en janvier 2022 et a été rééditée en juin 2022.

Le guide a rencontré un franc succès, avec une diffusion très large, la Ligue étant régulièrement contactée pour fournir des exemplaires, mais aussi pour insérer de nouveaux lieux. En 2024, 2 versions supplémentaires successives ont été travaillées et ce document est assurément appelé à évoluer encore.

LE GROUPE INTER-LIEUX DE LIENS

Cf point Groupes de travail.

LE PROJET FILM LIEUX DE LIENS

En octobre 2022, la Ligue avait été interpellée pour soutenir la réalisation d'un projet visant à **rendre compte des différentes dimensions du lien** par les images et les sons pris de manière conjointe avec les membres des lieux de liens et une équipe de réalisation. Dans ce cadre, la Ligue avait été mobilisée comme point de contact entre les lieux de liens et l'équipe de film.

Le travail de réalisation s'est donc poursuivi et a abouti dans une première étape à un court-métrage qui a été diffusé le 10 avril 2024 à l'Espace 51.

4.4.6 DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE (DEQ IV)

Le projet DEQ introduit par la Ligue pour la période 2023-2025 est axé sur le plaidoyer et le plan d'action, l'objectif de l'équipe étant de pouvoir améliorer son travail dans cette mission essentielle.

Organisation et priorisation internes

Nous avons poursuivi et clôturé, début 2024, une supervision d'équipe menée avec Aboude Adhami. Dans la réflexion sur l'organisation interne, il apparaissait que nous devions mener une série d'actions par nous-mêmes. C'est ainsi qu'a démarré, durant l'année 2024, avec le CA, la préparation d'un Forum, sorte d'AG participative, prévu en 2025 pour sonder les membres sur les priorités que la Ligue pourrait mener. Une telle consultation permettrait de rédiger un plan stratégique et de mieux cerner, parmi d'autres actions, celles consacrées au plaidoyer.

Des réunions ont été menées avec Magali Pierre que nous connaissons déjà et qui nous a aidés à structurer nos attentes et les grands axes de la journée de Forum.

Dans le cadre de la réorganisation interne, nous avons également posé notre candidature pour une reconnaissance en éducation permanente, constatant combien nombre de nos actions s'inscrivent déjà dans une telle perspective. La rédaction du dossier a été un moment utile pour l'équipe car elle nous a permis de mettre en évidence une série d'axes de travail souvent invisibilisés au quotidien et pourtant bien présents.

Le lancement du GT Représentations a également été une étape à réévoquer ici : en centralisant les mandats de représentation, nous renforçons la cohésion et le poids de nos actions dans le réseau, ce qui soutient notre action de plaidoyer.

Actions politiques

Nous avons déjà évoqué supra tout le travail mené pour le mémorandum électoral et pour le grand débat sur la Santé Mentale. Ce débat a été préparé avec Valérie Leclercq, journaliste, ce qui nous a permis de mieux appréhender les codes d'un tel moment politique et de réfléchir à notre positionnement.

L'année 2024 a été riche en rencontres politiques mais aussi en réflexions et en participation à des actions d'autres acteurs également engagés dans des plaidoyers.

- Nous avons déjà évoqué les Staten Generaal en février en Flandre. Il était intéressant pour nous d'échanger avec un de leurs bénévoles, Rik Van Nuffel, bien connu puisqu'impliqué aussi dans le GT Inter-Régions, pour comprendre comment cet événement conséquent et rassembleur a pu prendre place.
- Nous avons pu suivre le plaidoyer de la Coalition Santé, un rassemblement d'associations portant des revendications communes pour améliorer l'accessibilité et l'offre des soins.
- Le 19/06, le directeur a assisté à la demi-journée « Défendre le social contre l'extrême droite » par la FdSS, Circularium. Les résultats des élections ayant montré des tendances inquiétantes, tant en Belgique qu'ailleurs en Europe et dans le monde, la question était de savoir comment réagir et contribuer à inverser la tendance.

La réflexion de plus en plus prégnante est que plaider auprès des politiques ne suffit pas. Le carcan budgétaire et les clivages programmatiques sont de plus en plus contraignants, les acteurs sont multiples et la décision politique devient de plus en plus difficile. Qui plus est, notre impression est que certains résultats électoraux sont de plus en plus souvent le choix d'électeur·rices mal informé·es : agir pour que les personnes disposent de données plus concrètes, plus accessibles, tant sur l'offre de soins que sur les problématiques de fond, leur permettrait peut-être d'appréhender autrement ces questions et pour nous, de nous sentir davantage légitimés dans nos revendications politiques.

C'est la raison pour laquelle la Ligue a soutenu et pris part à la manifestation du non-marchand organisée par les syndicats le 7 novembre.

GT Politiques Publiques (PoIPub)

Face à ces constats, mais aussi face aux difficultés pour nous de gérer l'ensemble des questions politiques qui concernent la santé mentale, nous avons décidé de mettre sur pied en 2025 un nouveau GT Politiques Publiques (PoIPub) fonctionnant différemment des autres GT.

Le principe est de réunir une série d'expert·es identifié·es autour de plusieurs thématiques sur l'année. Les notes prises en réunion serviraient de base à une note politique que la Ligue pourrait ensuite porter, tant pour mieux comprendre certaines politiques publiques que pour mieux orienter son action.

La 2^e partie de l'année 2024 a été employée à imaginer et construire ce GT. Robin Susswein en est la cheville ouvrière, avec l'appui du directeur et du chargé de mission fédération, Arri Faas.

Toutes ces actions témoignent de la vigueur de nos réflexions et de notre volonté à améliorer le travail de la Ligue dans ses actions de plaidoyer.

GLOSSAIRE

| | |
|---------|--|
| ACJB | Association des Centres de Jour Bruxellois |
| ACSEH | Association des Centres et Services Bruxellois pour Personnes Handicapées |
| AG | Assemblée Générale |
| AISLF | Association Internationale des Sociologues de Langue Française |
| AMA | Association des Maisons d'Accueil |
| APPCF | Association pour la Psychothérapie Psychanalytique de Couple et de Famille |
| APPPsy | Association des Psychologues Praticiens d'orientation Psychanalytique |
| AS | Assistant·e Social·e |
| ASBL | Association Sans But Lucratif |
| CA | Conseil d'Administration |
| CAMD | Centre d'Appui Médiations de Dettes |
| CAPREV | Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par les Extrémismes et Radicalismes Violents |
| CBCS | Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique |
| CDCS | Centre de Documentation et de Coordination Sociales |
| CFIP | Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologique |
| CG | Centre de Guidance |
| CMP-SSJ | Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif |
| CNS | Conseil National de Sécurité |
| COCOF | Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale |
| COCOM | Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale |
| CPAS | Centre Public d'Action Sociale |
| CRéSaM | Centre de Référence en Santé Mentale |
| CSS | Conseil Supérieur de la Santé |
| CSSI | Centre Social Santé Intégré |

| | |
|---------|---|
| CVSM | Comité de Vigilance en Travail Social |
| CVTS | Comité de Vigilance en Santé Mentale |
| EMC | Encyclopédie médico-chirurgicale |
| ETP | Equivalent Temps Plein |
| GT | Groupe de Travail |
| FBPS | Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé |
| FCPC | Fédération des Centres de Planning et de Consultations |
| FCPPF | Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial |
| FCSSMB | Fédération pour la Coordination des Services de Santé Mentale Bicommunautaires |
| FdSS | Fédération des Services Sociaux |
| Fédito | Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes |
| FESSMB | Fédération des Employeurs des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone |
| FEWASSM | Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale |
| FLCPF | Fédération Laïque des Centres de Planning Familial |
| FPS | Femmes Prévoyantes Socialistes |
| FSSMB | Fédération des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone |
| FUSL | Facultés Universitaires Saint-Louis |
| GEMS | Groupe d'Experts de stratégie de crise pour le Covid-19 |
| IESSID | Institut d'Enseignement Supérieur Social de l'Information et de la Documentation |
| IFA | Inter-Fédérations de l'Ambulatoire |
| INCC | Institut National de Criminalistique et de Criminologie |
| KCE | Centre Fédéral d'Expertise en Soins de Santé |
| LUSS | Ligue des Usagers des Services de Santé |
| MDM | Médecins du Monde |
| MSF | Médecins Sans Frontières |
| ONE | Office de la Naissance et de l'Enfance |
| OSS | Observatoire de la Santé et du Social |
| PFCSM | Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale (devenue Plate-forme Bruxelloise pour la Santé Mentale ou PBSM) |
| PO | Pouvoir Organisateur |
| PPL | Psychologues de Première Ligne |

| | |
|-------------|---|
| PSI | Plan de Service Individualisé |
| PSSI | Plan Social-Santé Intégré bruxellois |
| RGPD | Règlement Général européen de Protection des Données |
| SGG | Steunpunt Geestelijke Gezondheid |
| SMES | Santé Mentale et Exclusion Sociale ASBL |
| SPAD | Soins Psychiatriques pour personnes séjournant A Domicile |
| SSM | Service de Santé Mentale |
| UCL | Université Catholique de Louvain |
| ULB | Université Libre de Bruxelles |
| UPPsy-BUPsy | Union Professionnelle des Psychologues - Beroeps Unie van Psychologen |
| VVGG | Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheid |



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE

Editeur responsable: Yahyâ H. SAMII

Graphisme : Alexandra TAROI

| Juin 2025 |